

5



\*0003885\*

5

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de Gilly



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

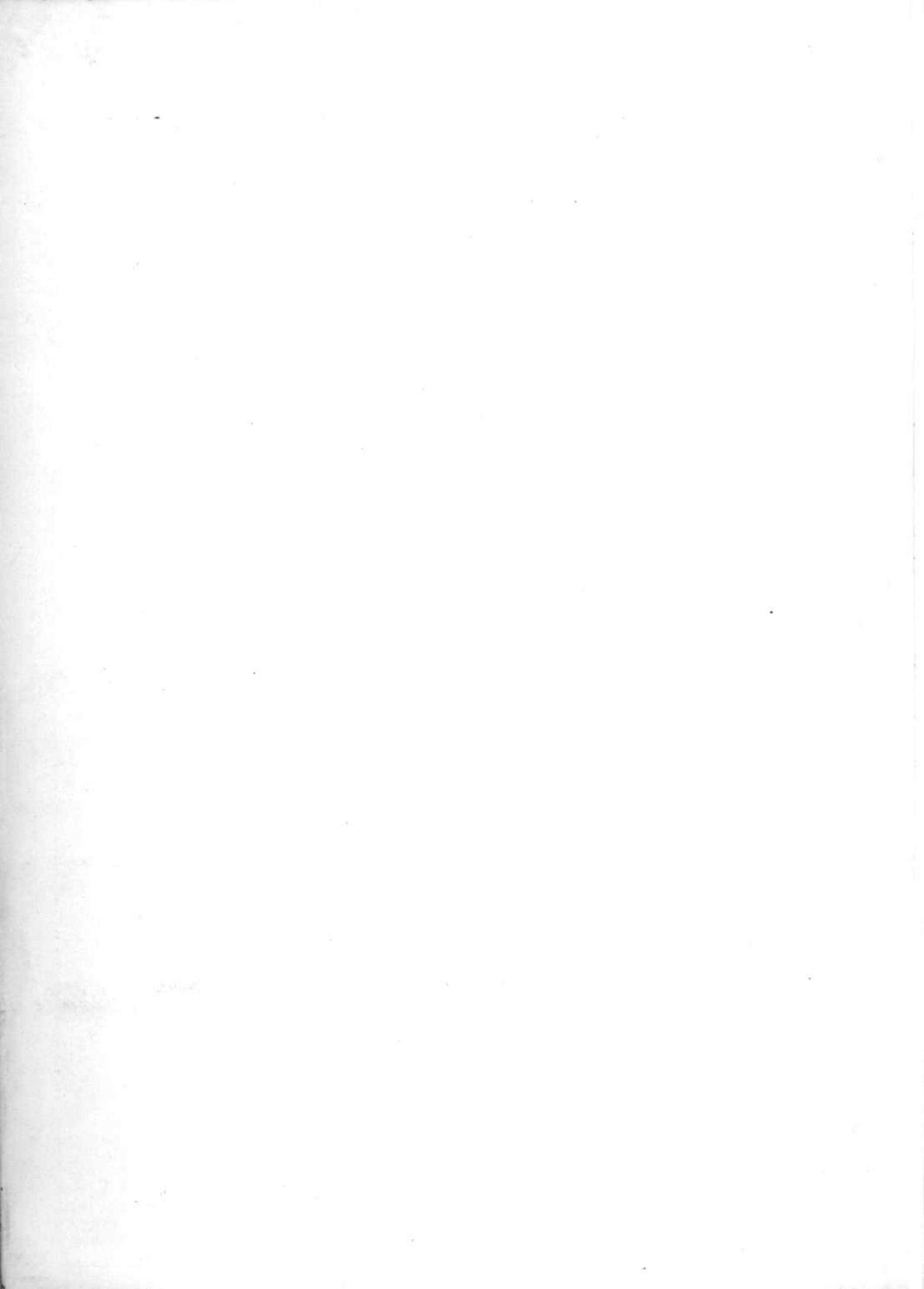
que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 28 avril 1925

Pour le Département :

Le Chef du service de justice,

*P. Steiner*



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13  
Rauscier  
et  
Feignoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rauscier Alfred

célibataire, artiste peintre  
originaire de Crub "Perne"  
domicilié à Stampalais, Chemin des Romades 7  
né à Heimbreg "Perne" le cinq juin  
mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Alfred Rauscier, maçon  
et de Rosina née Salzman à Perne

2. Feignoux Lucie-Henry

célibataire, garde malade  
originaire de Burtigny  
domiciliée à Burtigny  
née à Burtigny le vingt-neuf Mars  
mil huit cent quatre vingt-neuf

fille de Jean Louis Samuel Feignoux  
et de Gene Henry-Sauve Gudet

Témoins :  
1. Auguste Genway à Passaris  
2. Alice Feignoux à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Stampalais le trois Mars, à Crub le trois et à Burtigny le quatre Juin mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Gilly, le seize juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :  
Certificat de publication autorisé de célibat le mariage, émanant de l'état civil de Stampalais.

Les époux :  
Alf. Rauscier  
Lucie Rauscier née Feignoux  
Les témoins :  
Alice Feignoux  
Auguste Genway

Communiqué à l'état civil de Crub et de Stampalais.

L'officier de l'état civil :  
H. Delapierre



N° 14

Marguerat  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Marin-Donard

divorcé de Marie née Heisteli d'd le 19 Février 1925

originaire de Lutry

domicilié à Lullin

né à Gilly

le quatre Avril

mil huit cent quatre vingt-sept

fils de Jean Henri-Samuel Marguerat

et de Robin née Fenteyr à Lullin

2. Favre Sophie

ulilatais, lullinois

originaire de Ormont-dessus

domiciliée aux Mouts de Cortier

née à Ormont-dessus

le vingt-huit Août

mil huit cent vingt

fille de Louis Favre

et de Eugénie-Louise née Antecruz

- Témoins :
- 1. Georges Marguerat agriculteur à Lullin
  - 2. Madeleine Lasserre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lullin le vingt quatre, à Ormont-dessus, à Lutry, à Cortier le vingt sept quatre mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le quinze Août mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Portrait de mariage des fiancés.  
Lettre de famille Marguerat-Heisteli avec mention de divorce.  
Certificat de publication à Lullin, Cortier, Ormont-dessus, Lutry.

Les époux :

Marguerat Marin-Donard  
Favre Sophie

Les témoins :

Madeleine Lasserre  
Georges Marguerat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chardonne Ormont-dessus & Lutry.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15

Neuffer

et

Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuffer Robert-Souis

célibataire, fromager

originaire de Honthorsh

domicilié à Burtigny

né à Arzier

le vingt neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Gustave Alfred Neuffer sciur

et de Julie née Bride à Le Noirds

2. Burnet Rose

célibataire, sans profession

originaire de Burtigny

domiciliée à Burtigny

née à Burtigny

le dix sept Mars

mil neuf cent dix

filie de Jules-Samuel-Elie Burnet agriculteur

et de Beaume née Perrin à Burtigny

Témoins :

1. Neuffer Paul fromager à Bassins

2. Burnet Hélène à Genève

Les publications ont eu lieu à Burtigny le premier à Honthorsh le deux Octobre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Burtigny le vingt quatre Octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance des fiancés

2° autorisation des parents de la fiancée

3° certificat de publication à Honthorsh et à Burtigny

Les époux :

R. Neuffer

Rose Neuffer née Burnet

Les témoins :

Paul Neuffer

Hélène Burnet.

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Burtigny



N° 16

Walther

et

Ravenel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther Eugène

ulitotavi  
agriculteur

originaire de Lunnis

domicilié à Lunnis

né à Lunnis le dix neuf Novembre

mil neuf cent un

fils de François Louis Walther agriculteur

et de Lisa Sophie Janny née Renaud à Lunnis

2. Ravenel Marie-Louisa

ulitotavi  
couturière

originaire de Créteil

domiciliée à Créteil

née à Créteil le treize Janvier

mil neuf cent deux

fille de John Henri Ravenel agriculteur

et de Helie Adèle née Pasche à Créteil

Témoins: 1. Charles Walther agriculteur à Lunnis

2. Helie Ravenel à Créteil

Les publications ont eu lieu à Lunnis et à Créteil le onze Octobre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le treize Janvier mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Lunnis  
et à Créteil

Les époux :

M. Walther née Ravenel  
Eug. Walther

Les témoins :

H. Ravenel  
C. Walther

L'officier de l'état civil :

Delabrière

Registre des mariages A.

N° 17  
Bovy  
et  
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy Paul-Jean

célibataire, pâtissier-confiseur  
originaire de Bufflen-le-Château  
domicilié à Lausanne  
né à Lausanne le vingt-neuf Juin  
mil neuf cent un

fils de Charles Eugène Bovy domicilié à Lausanne  
et de Marie Louise née Houillet, décédée

2. André Emma-Mélie

célibataire  
originaire de Yver  
domiciliée à Yver  
née à Yver le premier septembre  
mil neuf cent

fille de Jules-Louis André  
et de Bertha née Wauerer à Yver

Témoins : 1. Robert Bovy à Lausanne  
2. Louis André à Yver

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze, à Bufflen-le-Château le treize à Yver, à Yver le quatorze octobre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Yver, le cinq novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :  
certificat de publication émanant de l'officier de l'état civil de Lausanne

Les époux :  
P. Bovy  
H. Bovy née André

Les témoins :  
R. Bovy  
André Louis

Communiqué à l'état civil de Lausanne, Bufflen-le-Château et Yver

L'officier de l'état civil :  
H. Delabrière



N<sup>o</sup> 18

Gudet

et

Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudet Charles-François

bétilataire, agriculteur

originaire de Purligny

domicilié à Purligny

né à Purligny le premier novembre

mil neuf cent un

fils de Georges-Charles Gudet agriculteur

et de Jeanne-Adèle née Purrel à Purligny

2. Desarzens Ida-Alice

vililataire, ménagère

originaire de Sarzens

domiciliée à Subry

née à Champsauraz le vingt-deux septembre

mil neuf cent deux

fille de Paul-Louis Desarzens viduée

et de Jeanne née Chevalley à Pessadeus

Témoins: 1. Raymond Marcel à Purligny

2. Richat, Alice à Peneus

Les publications ont eu lieu à Purligny et à Subry le vingt-quatre et à Sarzens le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Purligny, Subry & Sarzens.

Les époux :

Gudet Charles,  
Ida Gudet - Desarzens.

Les témoins :

Marcel Raymond  
Alice Richat.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Subry & de Sarzens

Registre des mariages A.

N° 19

Bovy

et

Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy Armand-Suzien

célibataire, agriculteur

originaire de Buffleur-le-Château

domicilié à Bugnauw et Essertuel

né à Buffleur-le-Château le neuf avril

mil huit cent nonante-sept

fils de Armand-Ferdinand Bovy agriculteur

et de Anna née Koton à Bugnauw

2. Dubois Yvonne Cécile

célibataire, ménagère

originaire de Nezières

domiciliée à Apples

née à Apples le vingt avril

mil neuf cent

filles de Jules Dubois agriculteur

et de Cécile Henry née Buffray à Apples

Témoins: 1. Rose Bovy à Bugnauw

2. Ami Kutter à Neolochenaz

Les publications ont eu lieu à Apples à Nezières & à Bugnauw le seize novembre et à Buffleur-le-Château le 18 novembre mil neuf cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yilly, le vingt huit novembre mil neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés, certificat de publication à Apples, Buffleur-le-Château, Nezières & Bugnauw

Les époux :

Armand Bovy

Yvonne Bovy née Dubois

Les témoins :

Rose Bovy

Ami Kutter

L'officier de l'état civil :

H. Relapienne

Communiqué à l'état civil de Buffleur-le-Château, Apples & Nezières.



N° 20

Straub

et

Binggeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Straub Félix

celibataire, agriculteur

originaire de Wangwil (Berne)

domicilié à Kuzel

né à Kuzel le vingt huit Mars

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Jean Straub, décédé

et de Anna née Audregg à Kuzel

2. Binggeli Alice Yvonne

celibataire, femme de chambre

originaire de Wählern (Berne)

domiciliée à Yvon

née à Annod (Fribourg) le treize Août

mil neuf cent trois

filles de Edouard Binggeli marié

et de Lucie née Capin à Crans

Témoins: 1. Edouard Binggeli marié à Crans

2. Jean Perroud agriculteur à Luris

Les publications ont eu lieu à Kuzel de seize, à Herzogenbuchsee, à Yvon & à Wählern le dix sept novembre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Killy, le dix neuf décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Portrait de naissance des fiancés

Certificat de publication à Kuzel Herzogenbuchsee, Wählern & à Yvon

Les époux :

F. Straub

Yvonne Straub Binggeli

Les témoins :

E. Binggeli à Crans

J. Perroud à Luris

L'officier de l'état civil :

A. Bastien

Communiqué à l'état civil de Yvon, Herzogenbuchsee et Wählern.

Registre des mariages A.

N° 21

Ansermoz

et

Rigoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermoz Pierre

celibataire, professeur

originaire de Yverne et d'Aigle

domicilié à Porsins

né à Porsins le treize Mars

mil neuf cent deux

fils de Auguste Félix Ansermoz instituteur retraité

et de Thérèse née Soutanoy à Porsins

2. Rigoli Juliette - Angèle - Irma

celibataire, sans profession

originaire de Neuchâtel, épouse de Joseph Stalio

domiciliée à Porsins

née à Rolle le huit Juin

mil neuf cent deux

fille de Auguste - David Rigoli menuisier à Rolle

et de Eugénie Antoinette née Renaud, décédée.

- Témoins :
- 1. Charles Boudry maître ferblantier à Porsins
  - 2. Annela Cachet couturière à Gilly

Les publications ont eu lieu à Porsins Yverne et Aigle le huit  
un Octobre et à Neuchâtel le vingt neuf novembre mil neuf  
cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt huit décembre mil neuf cent  
vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Certificat de publication à Porsins, Yverne, Aigle et Neuchâtel.  
Autorisation du Département de Justice, Police de publier le mariage. Certificat de capacité matrimoniale en faveur de la fiancée.

Les époux :

Pierre Ansermoz  
Juliette Ansermoz, née Rigoli

Les témoins :

Annela Cachet  
Chr. Boudry

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Aigle et à la Chancellerie de  
l'Etat à Lausanne

Vide le  
27 le 27  
famille 1926  
le préfet  
A. Vittel

Par jugement du 6 jan-  
vier 1925 devenu défini-  
tif exécutoire le 11 février  
1925, le Tribunal au dis-  
trict de Lausanne a  
prononcé la dissolution  
par le divorce du maria-  
ge inscrit ci-contre  
Gilly le 20 février 1925  
l'officier de l'état civil  
H. Delapierre



N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

et

1. Le numéro 21 à la page unif. des volumes est celui de la dernière inscription pour l'année 1925. Lesquelles certifications originales de Gilby le 31 décembre 1925. L'officier de l'état civil domicilié à Châtelaine

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 mil cent

fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

2.

originaire de \_\_\_\_\_  
 domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 mil cent

fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Témoins : } 1. \_\_\_\_\_  
 } 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1

Etter

et

Bleuler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter Johann

celibataire, agriculteur

originaire de Ried (Fribourg)

domicilié à Luins

né à Ried

le vingt-deux Octobre

mil huit cent soixante et un

fils de Jacob Etter agriculteur

et de Rosina vii Etter à Luins

2. Bleuler Rosa

celibataire

originaire de Bollikon (Zurich)

domiciliée à Luins

née à Bollikon

le dix-neuf Avril

mil neuf cent cinq

fille de Wilhelm Bleuler employé

et de Rosa vii Euggist à Bollikon

Témoins :

1. Charles Fernet fils à Gilly

2. Frédéric Billard à Gilly

Les publications ont eu lieu à Luins le vingt-sept, à Bollikon et à Ried le vingt-huit novembre mil-neuf cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le cinq Novembre mil-neuf cent-vingt-six

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificat de publication à Luins, Bollikon et Ried

Les époux :

Etter Johann

Rosa Etter Bleuler

Les témoins :

Chs Fernet Gilly

Fred Billard fils

L'officier de l'état civil :

Martin  
compét

Communiqué à l'officier de l'état civil de Morat et à Bollikon.



N° 2

Loup

et

Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup Paul-Adrien

belibataire, agriculteur

originaire de Houtmagny

domicilié à Constantine

né à Constantine

le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Louis Loup, agriculteur, à Constantine

et de Lina née Burké décédée

2. Sordet Lina-Emilie

belibataire, menuisier

originaire de Suins, Cartequin et Surieux

domiciliée à Suins

née à Suins

le douze avril

mil huit cent nonante sept

fille de Alfred-Louis Sordet,

et de Lucie-Louise née Gallon

Témoins: 1. Louis Loup à Aix les Bains (France)

2. Bertha Lincet à Houtreux

Les publications ont eu lieu à Constantine le huit, à Constantine le neuf, à Suins, Cartequin et Surieux le dix décembre mil neuf cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly, le seize Mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication émanant de l'officier de l'état civil de Constantine.

Les époux :

Loup. Adrien

Loup Lina née Sordet

Les témoins :

Loup  
B. Lincet

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Constantine et de Roumoult

N° 3

Widmer

et

Engeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmer Marcel - Ami-Charles

célibataire, agriculteur

célibataire agriculteur

originaire de Sallegny sous Raves

domicilié à Bursinel

né à Bursinel le onze mai

mil huit cent quarante huit

fils de Ami Henri Samuel Widmer

et de Helene-Augusta née Henry à Bursinel

2. Engeli Madelaine-Marie

célibataire, femme de chambre

originaire de Eugischofen (Churgosie)

domiciliée à Dully (Les Fougères)

née à Yevy le huit Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Auguste Engeli décédé

et de Madelaine - Marie Louise née Schlienger à Sausanne

Témoins: 1. Alois Pichon à Dully

2. Widmer Rose à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Bursinel le onze, à Eugischofen et à Sallegny. 4. Raves le onze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le vingt-trois Janvier mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

- Extrait de mat. sans des fiancés
- Certificat de publication à Bursinel, Eugischofen, Dully, Sallegny sous Raves

Les époux :

M. Widmer  
M. Widmer née Engeli

Les témoins :

Alois Pichon  
Rose Widmer

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre



N° 4  
Pilloud  
et  
Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud Marc Julien

célibataire agriculteur

originaire de Purligny

domicilié à Purligny

né à Purligny le vingt-six Mai

mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Alfred Pilloud agriculteur

et de Sophie Adèle née Delamunay à Purligny

2. Pilloud Victoire-Hélène

divorcée d'Arthur-Emile Feignaux dès le 4 décembre 1914.  
ménagère

originaire de Purligny

domiciliée à Purligny

née à Purligny le vingt-sept Juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis-Jean-Paul Pilloud décédé

et de Marie-Eugénie née Pichet à Purligny

Témoins : 1. Albert Pilloud agriculteur au Ruissau n/ Breux  
2. Jeanne Pilloud femme de précédents

Les publications ont eu lieu à Purligny le vingt quatre Février  
mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly, le seize Mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Certificat de publication à Purligny

Acte de divorce Feignaux-Pilloud

Communiqué

Les époux :

Hélène Pilloud-Pilloud  
Julien Pilloud-Pilloud

Les témoins :

Albert Pilloud  
Jeanne Pilloud

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

N° 5

Senglet

et

Momneyron

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal du district de Nyon définitif et exécutoire dès le 11 septembre 1964 inscrit le 26 juillet 1965

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Senglet Paul Frédéric

célibataire, maître-charbon

originaire de Genève

domicilié à Le Huit

né à Tissach (Val-Campagne) le vingt-trois août

mil neuf cent

fils de Aubain-Alfred Senglet, agriculteur

et de Anna-Marie née Roumer à Tissach

2. Momneyron Blanche-Alice

célibataire, couturière

originaire de Tilly

domiciliée à La Crosetaz s/ Tilly

née à Tilly La Crosetaz le douze décembre

mil huit cent quarante-huit

fille de Louis Momneyron agriculteur

et de Emma née Pages à Tilly

Témoins: 1. Robert Hennet agriculteur à Regivaud

2. Lucie Berguer à Tully

Les publications ont eu lieu à Orzier & Tilly le vingt-deux

septembre & Tilly le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-

soixant

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tilly, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-

soixant

Pièces déposées:

certificat de publication émanant de l'officier de l'état civil de Orzier.

Les époux:

Senglet Paul  
Blanche Senglet-Momneyron

Les témoins:

R. Hennet  
Lucie Berguer

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Genève et d'Aubonne.



No 6  
Maag  
et  
Egli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maag Albert

ingénieur mécanicien  
jeune de Army au Tessin le 18 Juin 1916,  
originaire de Berglath (Zurich)  
domicilié à Dietikon (Zurich)  
né à Kincy le cinq Mai  
mil huit cent septante sept

fils de Jacob Maag  
et de Gertrud née Dettweiler, décedés.

2. Egli Emma Selma

comptable  
célibataire  
originaire de Fischeuthal (Zurich)  
domiciliée à Zurich  
née à Fischeuthal le vingt novembre  
mil huit cent quatre vingt-six

filles de Johann-Heinrich  
et de Lina née Walder décedés

Témoins :  
1. Horner Egli, comptable à Rolle  
2. Lina Egli femme du prenommé

Les publications ont eu lieu à Dietikon - Fischeuthal le dix sept  
Mars à Berglath - Zurich dix huit Mars mil neuf  
cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly, le cinq Avril mil neuf cent vingt  
six

Pièces déposées :

Certificat de publication  
emanant de l'état civil  
de Dietikon

Les époux :

Albert Maag  
Selma Maag née Egli

Les témoins :

W. Egli  
Lina Egli

L'officier de l'état civil :

Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Dietikon, Zurich

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7

Billard

et

Reichenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billard Charles-Henri

célibataire ancien

originaire de Gilly, de Luineldomicilié à Gillyné à Gilly le vingt-sept octobremil huit cent nonante-neuffils de Charles Henri Billard, agriculteuret de Louis Amélie née Moore à Gilly2. Reichenbach Edith Juliette

célibataire européenne

originaire de Saunon (Pruce)domiciliée à Genèvevillenée à Pougy Villars le deux maimil neuf cent cinqfille de Henri-Louis Reichenbach décédéet de Julie-Louise-Rosalie née André à GillyTémoins: } 1. Ernest André, agriculteur à Gilly  
2. Thérèse Matti à RolleLes publications ont eu lieu à Gilly le trois, à Luinel le sept,  
à Genèveville le six à Saunon le sept avril mil neuf cent vingt-  
sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Gilly, le quinze mai mil neuf cent vingt-  
six

## Pièces déposées :

Portrait de naissance desfiancés.Certificats de publication àSaunon, Luinel - Gilly.

## Les époux :

Charles BillardEdith Billard, née Reichenbach

## Les témoins :

Ernest AndréThérèse Matti

## L'officier de l'état civil :

Ch. LabrosseCommuniqué à l'état civil de  
Genèveville, de Luinel, de Saunon  
et de Rolle



N<sup>o</sup> 8

Dupuis

et  
Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Lucien François

libataire boulanger

originaire de Nersins

domicilié à Nersins

né à Nersins le dix Housier

mil neuf cent quatre

fils de François-Henri Dupuis

et de Léa Mathilde, née Grosjean

2. Pilloud Berthe Emma Louise.

libataire ménagère

originaire de Marchisy

domiciliée à Marchisy

née à Marchisy le dix neuf septembre

mil neuf cent quatre

fille de Henri Edouard Pilloud agriculteur

et de Olympe Clara Louise née Sillon à Marchisy

Témoins: 1. Louis Gavillet, boulanger à Gilly

2. Henri Dupuis, ou boulanger à Nersins

Les publications ont eu lieu à Nersins le 14 et à Marchisy les 15 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le sept juin mil neuf cent vingt six

dit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
certificats de publication de Marchisy et Nersins.

Les époux :

L. Dupuis.

B. Dupuis née Pilloud

Les témoins :

H. Dupuis.

L. Gavillet.

L'officier de l'état civil :

A. Melabisse

Communiqué à l'état civil de Lougros.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
Cosandai

et  
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandai Aimé

libataire, employé C. F. F.

originaire de Sassel

domicilié à Bursinel (La Gare)

né à Yvermuis le sept septembre

mil huit cent nonante sept

fils de Jules Cosandai agriculteur

et de Marie née Schwickerdich à Bursinel

2. Masson Suzanne-Julie

libataire

originaire de Ecublens

domiciliée à Vincy (s) Gilley

née à St-Laphorin et Morgeat le vingt trois juillet

mil neuf cent six

fille de Louis Jules Masson vigneron

et de Marie-Julie-Françoise Martin née Kavel à Vincy

Témoins: 1. Jules Cosandai agriculteur à Bursinel

2. Louis Masson vigneron à Vincy

Les publications ont eu lieu à Gilley et à Bursinel le vingt trois à Sassel et à Ecublens le vingt-six mai mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilley, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificats de publication à Gilley, Bursinel, Sassel et Ecublens

autorisation des parents de la fiancée

Communiqué à l'état civil de Manges et d'Ecublens

## Les époux :

Aimé Cosandai  
Suzanne Cosandai née Masson

## Les témoins :

Jules Cosandai  
Louis Masson

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre



N° 10

Tappaz

et

Straub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappaz Jacques François

célibataire, agent de trains

originaire de Fers Husy (Hte Saône)

domicilié à Longuyon (Meurthe & Moselle)

né à Linguis le dix-sept décembre mil huit cent vingt-neuf

fils de Jules Tappaz agriculteur

et de Marie Louise née Demandé à Kich

2. Straub Anna

célibataire, sans profession

originaire de Wauzwil (Neuchâtel)

domiciliée à Künzél

née à Künzél le treize un octobre mil neuf cent

fille de Jean Straub d'écé

et de Anna née Audregg à Künzél

- Témoins :
- 1. Jean Straub maître-bouvier à Künzél
  - 2. Alice Straub à Künzél

Les publications ont eu lieu à Künzél le 28, à Herzogenbuchsee le 29, à Longuyon le 31 Mars et à Fers Husy le 10 Avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Killy, le quatre-vingt-neuf mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
certificats de publication à Künzél, Wauzwil, Longuyon & Fers Husy  
certificats de capacité matrimoniale en faveur du fiancé  
Autorisation du Département de Justice & Solice de célébrer le mariage  
Communiqué de l'état civil de Herzogenbuchsee et à la Chancellerie de l'Etat.

Les époux :

Tappaz Jacques  
Tappaz Anna née Straub

Les témoins :

Alice Straub  
Jean Straub

L'officier de l'état civil :

K. Schlabisser

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 21

Roland

et

Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roland Charles Ernest - Alexandre

célibataire, professeur

originaire de Nauray

domicilié à Bursins

né à Nauray

le quatorze août

mil huit cent quarante sept

fils de Marc Ernest Roland pasteur

et de Marguerite Charlotte Henriette Léonie veuve King décédée

2. Meylan Lina

célibataire

originaire de Chévil

domiciliée à Bursins

née à Bursins

le treize août

mil huit cent quarante neuf

fille de Charles Marc Louis Meylan agriculteur

et de Marie-Léonie veuve Bruchaud à Bursins

Témoins :

1. Charles Meylan fils agriculteur à Bursins
2. Marie Roland à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt-neuf à Nauray  
 et au Brassus le treize juillet mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bursins le treize août mil neuf cent  
 vingt-six

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
 certificats de publication à Nauray  
 Bursins, le Chévil

Les époux :

C. Roland

L. Roland - Meylan

Les témoins :

M. Roland

C. Meylan

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil  
 de Sampigny et du hémier



N<sup>o</sup> 12  
Bälliger  
et  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bälliger Georges Wilian

celibataire jardinier  
originaire de Dietikon (jurich)  
domicilié à Jurich  
né à Jurich le dix neuf Octobre  
mil huit cent quatre-vingt quinze

fils de Jean Baptiste Bälliger décédé  
et de Marie Johanna née Solas à Dietikon

2. Müller Marie-Isaline

celibataire, couturière  
originaire de Oberlangnegg  
domiciliée à Jurich  
née à Russins le vingt-six Juin  
mil huit cent quatre-vingt dix sept

fille de Auguste Müller cordonnier  
et de Sarah Augustine née Rossier à Lully

Témoins : } 1. Auguste Müller cordonnier à Lully  
                  } 2. Jean Nicot couturière à Russins

Les publications ont eu lieu à Jurich le vingt-sept à Dietikon et  
Schwarzenegg le vingt huit deub mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le 9 Octobre 1926

Pièces déposées :

Certificat de publication  
ordinaire, et officier et état  
civil de Jurich.

Les époux :

Georges Bälliger  
Marie Bälliger née Müller

Les témoins :

Aug. Müller  
Jean Nicot

L'officier de l'état civil :

Delabrière

Communiqué à l'état civil de  
Jurich, Schwarzenegg et  
Dietikon.

## Registre des mariages A.

N° 13

Chabloz

et

Porchat née Flozet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz Auguste Antoine

célibataire, agriculteur  
originaire de Saugondry  
domicilié à Bursinsné à Bursins le vingt huit Mars  
mil huit cent soixante quatrefils de Jean Maurice Chabloz  
et de Louise Henry née Saulay décédés

2. Porchat née Flozet Elise Henriette

veuve de Jean Félix Porchat dès le 12 février 1923  
ménagèreoriginaire de Teuthalaz  
domiciliée à Islandnée à Marin Sts Lavoie le vingt sept Mars  
mil huit cent soixante trois

fille de François Flozet

et de Jeanette née Brothier décédés

Témoins :

1. François Quiblier agriculteur à Gilly
2. Julien Pillard, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt six à Saugondry et à  
Island le vingt huit et Teuthalaz le vingt neuf septembre mil  
neuf cent vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le 15 Octobre 1926

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Acte de décès de Félix Porchat  
Certificat de publication à Bur-  
sins, Island, Saugondry et  
Teuthalaz

## Les époux :

Auguste Chabloz

Elise Flozet  
Les témoins :  
François Quiblier  
Julien Pillard

## L'officier de l'état civil :

H. S. B. S.

Communiqué à l'état civil de  
Bursins, Island, Cham-  
pagne et Cossonay



N<sup>o</sup> 14

Martin

et

Malan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Emile-Jean

célibataire, agriculteur

originaire de Froidexille

domicilié à Fuisy s/ Sully

né à Coublens le dix Janvier

mil neuf cent un

fils de feu Emile-Jean Martin

et de Marie-Julie-Louise née Cassel

2. Malan Eveline Louise

célibataire ménagère

originaire de Augroque (Italie)

domiciliée à Bursins

née à Ferroy le trois Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Louis-Paul Malan

et de Hélène-Léonine née Tiquet

Témoins :

1. Marcel Quiblier agriculteur à Sully
2. Viollette Tro'hom ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Sully et à Bursins le quinze  
à Froidexille le seize Mars et à Augroque le quinze Avril  
mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le quatre Octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Passport de la fiancée  
Certificat de publication à Bursins  
Sully, Froidexille, Augroque  
Déclaration de la Municipalité  
de Bursins attestant le domicile  
de la fiancée

Les époux :

Eveline Martin née Malan.  
Emile Martin.

Les témoins :

Marcel Quiblier  
Viollette Tro'hom.

Communiqué à l'état civil de  
Sully le quatre, à la Chau-  
cellerie de l'état.

L'officier de l'état civil :

R. Delapierre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15  
Lödermannet  
Hubscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lödermann Gérard Emile

célibataire jardinier

originaire de Lauperswil (Berne)

domicilié à Bursinel

né à Dully le vingt-neuf Avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Emile Lödermann

et de Louise Hela née André

2. Hubscher Johanna

célibataire cuisinière

originaire de Seedorf bei Aarberg

domiciliée à Billy &amp; Lully

née à Dotzigen (Berne) le vingt-six décembre  
mil neuf cent six

fille de Gottfried Hubscher

et de Elisabeth née Bigler

Témoins :

1. Emma Lödermann, employée de bureau à Bursinel
2. Maurice Sordet, mécanicien à Genève

Les publications ont eu lieu à Billy et à Bursinel le six, à Lauperswil et à Seedorf le sept octobre mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le six novembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Billy  
Bursinel, Lauperswil et Seedorf.

Les époux :

Lödermann  
Hubscher

Les témoins :

M. Sordet  
A. Lödermann

L'officier de l'état civil :

H. Hubscher

Communiqué à l'état civil de  
Lauperswil et de Seedorf.



N° 16  
Burchardt  
et  
de Reynold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burchardt Charles-Jacob

historien, professeur en philosophie

originaire de Bâle

domicilié à Bâle

né à Bâle

le dix septembre

mil huit cent nonante un

fils de Charles-Christophe Burchardt décédé

et de Anne-Hélène née Schazmann à Bâle

2. de Reynold Marie-Élisabeth

célibataire sans profession

originaire de Tribourg, Glarus et Gressier

domiciliée à Berne

née à Künzli

le treize mai

mil neuf cent six

filie de Gonzague-Frédéric-Marie de Reynold professeur

et de Marie Louise Adélaïde née Reding Tribourg à Berne

Témoins :

1. Walther Georges à Gordaine Terroy

2. de Reding Henry propriétaire à Künzli

Les publications ont eu lieu à Bâle le vingt à Tribourg, à Rossum  
et à Gressier le vingt-cinq Octobre mil neuf cent six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Killy, le neuf novembre mil neuf cent  
vingt-six

Pièces déposées :

Certificat de publication de  
l'officier de l'état civil à Bâle

Les époux :

Carl Burchardt  
M. Elisabeth Burchardt  
née de Reynold

Les témoins :

H. de Reding Biteroff.

Georg Walter

L'officier de l'état civil :

H. Delabrière

Communiqué à l'état civil de  
Bâle, Berne, Gressier et Rossum  
et Tribourg

N<sup>o</sup> 17  
Echenard  
et  
Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard Gustave

celibataire, agriculteur

originaire de Ormont-Bessous

domicilié à Bursinel

né à Nét, au Dôh, le onze Juin

mil huit cent cinquante-un

fils de Jean François Echenard, décédé

et de Anne Louise née Bollat à Nét

2. Schneiter Marguerite

celibataire ménagère

originaire de Fahren (Berne)

domiciliée à Bursinel

née à Bursinel le cinq Août

mil neuf cent trois

filie de François Schneiter, décédé

et de Marguerite Henriette née Hore à Bursinel

Témoins: 1. Henriette Schneiter ménagère à Bursinel

2. Jules Echenard, agriculteur à Nét

Les publications ont eu lieu à Steffisbourg, Ormont-Bessous et Bursinel le vingt-sept Octobre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nét, le dix novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Extraits de naissance du fiancé.  
Certificat de publication à Bursinel, Ormont-Bessous et Steffisbourg

Les époux :

Gustave Echenard Schneiter

et Marguerite Echenard née Schneiter

Les témoins :

Jules Echenard

H. Schneiter

L'officier de l'état civil :

H. Belarussie

Communiqué à l'état civil de Ormont-Bessous et Steffisbourg.



No 18  
de Baviez  
et  
Pigeard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Baviez Albert Antoine Jean

célibataire  
sans profession

originaire de Coire et de Zurich

domicilié à Dully

né à Exsey

le dix sept août

mil huit cent quatre vingt douze

fils de Charles Eugène Edouard de Baviez décédé

et de Hélène Mathilde née Beck à Dully

2. Pigeard Liette Marie Jeanne

divorcée de Don Pedro de Trab dès le 27 Septembre 1916

sans profession

originaire de l'Espagne

domiciliée à Lausanne

née à Paris rue de 4 Septembre 9 le dix huit novembre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Charles Eugène Pigeard

et de Marie Marguerite Chauffour décidés

Témoins :  
1. Jean Daniel de Montmarch à Suisse  
2. Louis Siguet à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Dully, à Coire et à Zurich le  
vauke octobre et à Lausanne le premier novembre mil neuf  
cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully, le seize novembre mil neuf cent  
vingt six

Pièces déposées :  
Extrait de naissance des fiancés  
Extrait du jugement en divorce de la  
fiancée.  
Permis de domicile de la fiancée  
Passport de la fiancée  
Permis de domicile du fiancé  
Certificat de capacité matrimo-  
niale émanant du consulat  
espagnol  
Communiqué à l'état civil de  
Coire, Zurich, à la Chamul-  
lère.

Les époux :  
de Paris née Pigeard  
Liette - Marie Jeanne  
Jean de Baviez  
Les témoins :  
Jean Daniel de Montmarch  
Louis Siguet

L'officier de l'état civil  
*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19  
Glayre  
et  
Aeberhardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glayre Henri-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Bofflens

domicilié à Island

né à Bugelles

le quinze avril

mil-neuf cent

fils de Henri Glayre

et de Nancy Adèle née Clère

2. Aeberhardt Louisa-Marianne

célibataire

veuve

originaire de Regenstorf

domiciliée à Bursins

née à Bursins

le vingt-six mai

mil-neuf cent deux

filles de Frédéric-Henri Aeberhardt

et de Hélène-Elise-Henriette née Simon

Témoins :

1. Emile Glayre agriculteur à Island

2. Olga Glayre veuve à Island

Les publications ont eu lieu à Island, Regenstorf, Bofflens le onze et à Bursins le douze octobre mil-neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Island, le seize décembre mil-neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
certificat de publication émanant  
de l'état civil de Regivins

Les époux :

Henri Glayre  
Louisa Glayre née Aeberhardt.

Les témoins :

Glayre Emil  
Olga Glayre

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Regivins  
Regenstorf, Romainsmôttes

N° 20

Barbey

et

de Cronaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Raymond

célibataire, avocat

originaire de Chexbres, Valleys et Paudes, St. Louis et Pregny

domicilié à Pregny

né à Cologny le trois octobre

mil neuf cent un

fils de Frédéric William Barbey

et de Bernadine née Idor

2. de Cronaz Yolande-Clarisse

célibataire, sans profession

originaire de Lausanne

domiciliée à Bursinel

née à Lausanne le dix-sept mars

mil neuf cent cinq

filles de Roger Amédée-Edouard de Cronaz

et de Hébécuse Julia née Monod à Bursinel

Témoins: 1. Fernand Honoré à Luire, Jean Monod à Bursinel

2. Fernand Burrettini à Luire, Edmond Barbey à Luire

Les publications ont eu lieu à Pregny le dix-huit, à Chexbres, St. Croix & Lausanne le vingt, à Valleys & Paudes & Bursinel le vingt-un octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cilly, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
certificats de publication émanant de l'état civil de Pregny St. Saphorin,

Les époux :  
Yolande de Barbey de Cronaz  
Raymond Barbey

Les témoins :  
F. Monod, Monod,  
Jean Monod, Edmond Barbey.

Communiqué à l'état civil de Pregny, St. Saphorin, St. Croix & Lausanne, Paudes.

L'officier de l'état civil :  
H. Delapierre

Par jugement rendu le 14 février 1946 passé en force jugé le 9 mars 1946, le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance du Canton de Genève, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-dessus.  
Eugy, le 16 mars 1946  
H. Delapierre  
off. de l'état civil.



## Registre des mariages A.

N° 21

Marguerat

et

Hugonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Georges François

célibataire, agriculteur

originaire de Subry

domicilié à Suins

né à Suins

le quinze Mars

mil neuf cent cinq

fils de Jean Henri Samuel Marguerat, agriculteur

et de Rosine née Poursyres à Suins

2. Hugonet Aline

célibataire, ménagère

originaire de Chazannes-le-Veyron

domiciliée à Aubonne

née à Senthob

le seize septembre

mil neuf cent cinq

fille de Jean François Hugonet, agriculteur

et de Marie-Louise née Détraz décédée

Témoins : } 1. Jean Henri Samuel Marguerat, agriculteur à Suins  
2. Louis Marguerat, agriculteur à Suins

Les publications ont eu lieu à Suins, à Aubonne, à Subry le 3 novembre et à Chazannes-le-Veyron le 4 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Subry, le 4 décembre 1926

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Suins  
Aubonne, Subry, Chazannes  
le Veyron

## Les époux :

Marguerat Georges  
Marguerat Aline née Hugonet

## Les témoins :

Marguerat Henri  
Marguerat Emile

## L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Subry  
Aubonne et de Crancy



N° 22

Rojard

et

Delafoge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rojard Jules Albert

célibataire, agriculteur

originaire de Lully

domicilié à Lully

né à Aigle

le vingt trois Octobre

mil neuf cent

fils de Charles Jules Rojard agriculteur

et de Esther Clara née Monod à Lully

2. Delafoge Nancy Nophré

célibataire, ménagère

originaire de Lully

domiciliée à Lully

née à Lully

le quinze novembre

mil neuf cent deux

fille de Lucie Alfred Delafoge

et de Marie Louise née Pernet décédée

Témoins :

1. Charles Suardet agriculteur à Sully

2. Alice Perrenoud à Sully

Les publications ont eu lieu à Lully le treize Octobre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quatre décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Portrait de naissance des fiancés.

Certificat de publication à Lully.

Les époux :

Jules Rojard  
Nancy Rojard Delafoge

Les témoins :

Alice Perrenoud  
Suardet Charles

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Delapierre

## Registre des mariages A.

N° 23

Menthonnex

et

Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menthonnex Jules-Souis

célibataire, mécanicien

originaire de Bursins

domicilié à Bursins

né à Bursins

le vingt-deux Juin

mil neuf cent deux

fils de Charles Lucien Menthonnex agriculteur

et de Marie Julie née Jacquillard à Bursins

2. Hauswirth Blanche

célibataire, ménagère

originaire de Estig (Berne)

domiciliée à Bursins

née à Bursins

le vingt-huit Septembre

mil neuf cent quatre

fille de Charles Hauswirth maître maréchal

et de Fanny-Louise née Grosbon à Bursins

Témoins: } 1. Charles Hauswirth maître maréchal à Bursins  
2. Auguste Menthonnex agriculteur à Bursins.Les publications ont eu lieu à Bursins et à Estig le vingt novembre  
mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Estig, le trente un décembre mil neuf cent  
vingt-cinq

## Pièces déposées :

Portrait de naissance des fiancés  
certificats de publication à  
Bursins & Estig

## Les époux :

Jules Menthonnex  
Blanche Menthonnex  
née Hauswirth

## Les témoins :

Elio Hauswirth  
Auguste Menthonnex

## L'officier de l'état civil :

H. Belapierre

Communiqué à l'état civil de  
EstigVise le 31 Janvier 1927  
le p. c. p. t.  
A. Vittel

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 23 à la page 33 est celui de la dernière inscription pour l'année 1936 ce que nous certifions.  
Lully le 4 Janvier 1937

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Turin  
et  
Tachet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turin Auguste Alois-Jules

celibataire agriculteur

originaire de Baleyres & Raus

domicilié à Lully

né à Baleyres & Raus le neuf mars

mil huit cent nonante

fils de Louis Benjamin Turin à Baleyres & Raus

et de Tany Huis née Widmer décédée

2. Tachet Amélie Louise

celibataire tailleur

originaire de Baulim

domiciliée à Lully

née à Lully le vingtdeux mars

mil huit cent nonante-sept

filie de Louis Isaac Albert Tachet décédé

et de Louise née Delorant à Lully

Témoins : 1. Ulysse Cherpillod agriculteur à Blaud  
2. Lina Cherpillod ménagère à Blaud

Les publications ont eu lieu à Lully le quatorze, à Baleyres & Raus le quatorze et à Baulim le vingt décembre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-sept

## Pièces déposées :

Extrait de maison des fiancés  
Certificat de publication à Lully  
Baulim, Baleyres & Raus

## Les époux :

Turin Auguste  
A. Turin née Tachet

## Les témoins :

U. Cherpillod  
L. Cherpillod

## L'officier de l'état civil :

Colapiss

N<sup>o</sup> 2  
Wampfler  
et  
Chardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wampfler Christian

célibataire agriculteur

originaire de Leul (Berne)

domicilié à Burtigny

né à Jossisimmen

le deux janvier

mil neuf cent un

fils de Samuel Wampfler décedé

et de Rosette née Veillon à Bellerue

2. Chardon Yvonne Louise

célibataire, ménagère

originaire de Montle Lésau

domiciliée à Billy

née à Montle-Lésau

le dix neuf décembre

mil huit cent nonante huit

fille de Louis Eugène Chardon agriculteur

et de Marie née Bourgeois à Billy

- Témoins :
- 1. Octave Annartheray agriculteur à Essertines
  - 2. Juliette Kunier à Carquegnin

Les publications ont eu lieu à Billy le quatre un décembre mil neuf cent vingt six, à Burtigny le premier, la trent et à Montle trois janvier mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le cinq février mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Extrait de mariage des fiancés  
certificats de publication à Billy  
Burtigny, Leul et Montle Lésau.

Les époux :

Wampfler Christian  
Yvonne Wampfler née Chardon

Les témoins :

O<sup>te</sup> Annartheray  
Juliette Kunier

L'officier de l'état civil :

Chelapierre

Communiqué à l'état civil de  
Rolle et de Leul.



N<sup>o</sup> 3

Merminod

et

Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod William-Edmond

célibataire, agriculteur

originaire de Essertines sur Rolle

domicilié à Cartegnin

né à Reussillon 4 Essertines le vingt deux Février

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Alphonse Henri Merminod décédé

et de Anne Maria née Chardon à Cartegnin

2. Pellet Hélène-Catherine

célibataire, ménagère

originaire de Saint-Lizus

domiciliée à Essertines 4 Rolle

née à Muroret 4 Cousins le huit Août

mil neuf cent trois

fille de Gédéon-Henri Pellet agriculteur

et de Madeleine née Werren à Essertines

Témoins :

1. Auguste Hotteraud agriculteur à Bursins

2. Alice Merminod ménagère à Cartegnin

Les publications ont eu lieu à Cartegnin, à Essertines et à Saint-Lizus  
le cinq Février mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le vingt six Février mil neuf cent  
vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'un des  
certificat de publication à Esserti-  
nes, Cartegnin et Saint-Lizus.

Les époux :

W. Merminod  
Hélène Merminod, née Pellet

Les témoins :

Auguste Hotteraud  
Alice Merminod

L'officier de l'état civil :

Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Suborne



N<sup>o</sup> 4

Cerf

et

Dutry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerf Jacques-Paul

divorcé de Jeanne Maeder dès le 13 mars 1925

mécanicien

originaire de Epiqueux (Cura Bernois)

domicilié à Luins

né à Neuchâtel (Berne) le dix avril

mil huit cent huitante un

fils de Léon-Alphonse Cerf

et de Laure-Noëmi née Boulog

2. Dutry Maria-Louise

célibataire

aucune profession

originaire de Luins - Begnins

domiciliée à Luins

née à Luins le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt trois

fille de Maxe-François Dutry

et de Marie née Bisson décedée

Témoins: 1. Edouard Straub cafetier à Luins

2. Albert Metzger jardinier à Luins

Les publications ont eu lieu à Luins le dix neuf, à Begnins le dix-neuf et à Epauvillers le vingt quatre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Luins, le quatre mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés.

Acte de divorce Cerf-Maeder

Certificat de publication à Luins, Epauvillers et Begnins

Communiqué à l'état civil de Begnins et Epauvillers

Les époux :

Jacques-Paul Cerf  
Maria-Louise née Dutry

Les témoins :

Edouard Straub  
Albert Metzger

L'officier de l'état civil :

Delapierre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5

Dumartberay

et

Munier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumartberay Octave-Eugène

célibataire, agriculteur

originaire de Essertines s. de St-Oyens

domicilié à Essertines s. R.

né à Essertines s. R. le neuf Mars

mil huit cent quatre-vingt quinze

fils de Jules-César Dumartberay agriculteur

et de Marie née Delamuraz à Essertines s. R.

2. Munier Juliette Pauline

célibataire, ménagère

originaire de Cardegnin

domiciliée à Cardegnin

née à Cardegnin le quinze Janvier

mil huit cent quatre-vingt dix huit

fille de Louis Alfred Munier agriculteur

et de Pauline-Louise née Cortier à Cardegnin

Témoins :

1. Henri Munier agriculteur à Cardegnin
2. Julie Gay ménagère à Billy

Les publications ont eu lieu à Essertines s. R. St-Oyens et Cardegnin  
le deux Mars mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le vingt-six Mars mil neuf cent  
vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés.  
Certificat de publication à Essertines s. R. St-Oyens et Cardegnin

Les époux :

O<sup>te</sup> Dumartberay

Juliette Dumartberay née Munier

Les témoins :

Henri Munier

Julie Gay

L'officier de l'état civil :

M. Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Linnel



N° 6

Cottier

et

Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier Ernest-Elois

célibataire signeur

originaire de Rougemont

domicilié à Roussillon M. R.

né à Château d'Oex les Trauges, le six Mai

mil huit cent nonante huit

fils de Cécile Cottier à Château d'Oex

et de

2. Gallay Ida-Ida

célibataire, ménagère

originaire de Mont-la-Vaud et de Essertines M. R.

domiciliée à Mont-la-Vaud

née à Mont-la-Vaud le vingt-neuf Août

mil neuf cent trois

fille de Julien-Edouard Gallay agriculteur

et de Anna Catherine née Pât à rive Mont-la-Vaud

Témoins: } 1. Robert Martin signeur à Roussillon  
2. Clara Martin femme du précédentLes publications ont eu lieu à Mont, Essertines et à Rougemont le  
neuf Mars mil neuf cent vingt-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à l'effet de ce mariage, le huit Avril mil neuf cent vingt  
sept

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Rou-  
gemont, Essertines et Mont

## Les époux :

Ernest Cottier  
Ida Cottier née Gallay

## Les témoins :

Robert Martin  
Clara MartinCommuniqué à l'état civil de  
Rolle et Rougemont

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4

Etter

et

Fontolliet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter Albert

célibataire, laitier

originaire de Ried b. N. (Freibourg)

domicilié à Orbe

né à Ried b. N.

le dix huit Mars

mil neuf cent trois

fils de Jacob Etter

et de Rosina née Etter à Agiez

2. Fontolliet Aloise-Jenny

célibataire, cuisinière

originaire de Pizy

domiciliée à Luins

née à Luins

le vingt-un décembre

mil huit cent quarante-neuf

fille de Charles Alfred Fontolliet décédé

et de Marie Louisa née Deschamps à Luins

Témoins :

1. August Cartier agriculteur à Bully
2. Louisa Fontolliet à Luins

Les publications ont eu lieu à Orbe le 11 Mars, à Ried b. N. le 12 Mars, à Luins le 13 Mars et à Pizy le 14 Mars mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le douze Avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Orbe de célébrer le mariage

Les époux :

Etter Albert.  
Jenny Etter née Fontolliet

Les témoins :

A. Cartier  
Louisa Fontolliet

L'officier de l'état civil :

H. Labrosse

Communiqué à l'état civil d'Orbe, d'Aubonne et de Morat.



N° 8

Gautschi

et

Straubhaar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gautschi Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Reinach (Argovie)

domicilié à Gilly (Les Baux)

né à Reinach (Argovie)

le treize Mars

mil huit cent quatre vingt sept

fils de Gottlieb Gautschi, employé de fabrique

et de Elisabeth née Haubi à Reinach (Argovie)

2. Straubhaar Sina

célibataire

ménagère

originaire de Strättligen (Berne)

domiciliée à Strättligen (Berne)

née à Strättligen (au Lermatt)

le seize Septembre

mil huit cent quatre vingt douze

fille de Adolphe Straubhaar

et de Caroline née Rivié tous deux décédés

Témoins: } 1. Ernest Gautschi agriculteur à Uyon

2. Camilla Straubhaar ménagère à Soleure

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt Avril, à Reinach  
et à Choume le vingt-un Avril mil neuf cent vingt septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Gilly, le six Mai mil neuf cent vingt  
sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Rei-  
nach, Choume et Gilly

Les époux :

Gautschi Jean  
Gautschi-Straubhaar Sina

Les témoins :

E. Gautschi  
Camilla StraubhaarCommuniqué à l'état civil de  
Choume - de Reinach

L'officier de l'état civil :

H. Belapierre

## Registre des mariages A.

No 9  
 Varidel  
 et  
 Treboux

Tar jugement du Tribunal  
 du District de Rolle en date  
 du 19 juillet 1934, le mari-  
 age inscrite ci-contre a été  
 dissous par le divorce en  
 vertu de l'art. 142 du  
 P. c. s.

Gilly le 21 Septembre 1934.  
 M. C. L. A. S. S.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varidel Edouard - Aimé  
 célibataire  
 agriculteur

originaire de Trahins - de Chauvaz

domicilié à Luins

né à Meyrin

le premier juillet

mil neuf cent trente

fils de Aimé Varidel agriculteur

et de Alice née Gay à Luins

2. Treboux Elisabeth-Marie

célibataire

sans profession

originaire de Saint-Leger

domiciliée à Morges

née à Eysins

le vingt-cinq Mars

mil neuf cent trente

fille de Constantin-Antoine-Louis Treboux agriculteur

et de Rosa née Khueberg à Morges

Témoins: } 1. Emile Angiono agriculteur à Morges  
 2. Sophie Treboux ménagère à Morges

Les publications ont eu lieu à Luins et à Saint-Leger le dix, à  
 Chauvaz, à Trahins et à Morges le onze Mai mil neuf cent  
 vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le deux juin mil neuf cent vingt  
 sept

## Pièces déposées :

Extrait de naissance des fi-  
 ancés.

Certificats de publication à  
 Luins Morges, Trahins,  
 Chauvaz et Saint-Leger.

## Les époux :

Varidel Edouard  
 Elisabeth Varidel Treboux

## Les témoins :

Emile Angiono  
 Sophie Treboux

L'officier de l'état civil :

Martin  
 remplacé

Communiqué à l'état civil de  
 Saint-Leger, Morges, Mo-  
 lardin.



N<sup>o</sup> 10

Menthonnex

et

Garmelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menthonnex Paul

cibitataire

notaire

originaire de Bursins

domicilié à Bursins

né à Bursins

le dix huit juillet

mil neuf cent deux

fils de Daniel Charles Menthonnex notaire

et de Marie-Elise née Gobaz à Bursins

2. Garmelin Elise-Marie

cibitataire

sans profession

originaire de Bursins

domiciliée à Bursins

née à Bursins

le quinze Mars

mil neuf cent deux

fille de Jules-Charles-Elie Garmelin

et de Marie-Elise née Humbert à Bursins

Témoins : 1. André Caud notaire à Yverdon  
2. Thierry Elisa à Echallens

Les publications ont eu lieu à Bursins dix huit mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bursins le deux juillet mil-neuf-cent vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
certificat de publication à Bursins

Les époux :

Menthonnex  
E. Menthonnex Garmelin

Les témoins :

E. Thierry  
Mand.

L'officier de l'état civil :

H. Colombi

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
Cartier  
et  
Fontolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cartier Auguste Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Billy

domicilié à Billy

né à Billy

le quinze septembre

mil neuf cent deux

fils de Ami-Henri Cartier agriculteur

et de Cydie Sylve née Perrod à Billy

2. Fontolliet Alice-Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Gigny

domiciliée à Cuind

née à Cuind

le vingt cinq janvier

mil neuf cent six

fille de Charles Alfred Fontolliet décédé

et de Marie-Louisa née Deschamps à Cuind

Témoins :

1. Eric Rolaz agriculteur à Billy

2. Rosine Madeleine à Cuind

Les publications ont eu lieu à Billy et à Cuind le neuf et à Gigny le dix juillet mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy le dix août mil-neuf-cent-vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificats de publication à Billy, Cuind, Gigny

Les époux :

Louisa Cartier née Fontolliet

Aug. Cartier

Les témoins :

Madeline Rosier

Eric Rolaz

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Cuind.



N<sup>o</sup> 12Schweizer  
et  
Schmidt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Florian  
célibataire  
charpentier

originaire de Ciltterten Bâle-Campagne

domicilié à Billy la Vallée

né à Ciltterten (Bâle-Campagne) le vingt quatre juillet  
mil neuf cent

fils de Jacob Schweizer

et de Maria Grempl à Bâle Ville

2. Schmidt Maria  
célibataire

ménagère

originaire de Breisach (Baden Allemagne)

domiciliée à Billy (la Vallée)

née à Breisach le quinze août  
mil huit cent nonante sept

fille de Ludwig Schmidt

et de Maria nee Schies de Ciden.

Témoins : } 1. Elise Rother sommelière à Billy  
2. Ernest Wetzel négociant à BillyLes publications ont eu lieu à Billy le vingt-huit, à Reigoldsmil  
le vingt-neuf et à Breisach le premier juillet mil neuf cent  
vingt-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Billy le vingt six août mil neuf cent  
vingt-sept

## Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Billy, Breisach, Reigoldsmil  
Portrait de naissance des fiancés  
Passport de la fiancée  
Permis de domicile de la fiancée  
Permis de domicile du fiancé

## Les époux :

Florian Schweizer.  
Maria Schweizer geb. Schmidt

## Les témoins :

Ernest Wetzel  
Elise Rother

## L'officier de l'état civil :

K. Schaffner

Communiqué à l'état civil de  
Reigoldsmil et à la Chancellerie  
de l'Etat

## Registre des mariages A.

N° 13

Rebet

et

Bernard

Par jugement du 25 Mars 1942, rendu définitif le 18 Avril 1942, le Tribunal du District de Lyon, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre Epilly le 24 avril 1942  
H. Belapresse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebet Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Saint-Paul (H. Savoie)

domicilié à Luins

né à Sinzel

le neuf novembre

mil neuf cent deux

fils de Bernabe dit Bernard Rebet agriculteur

et de Apolline Louise née Sauter à Luins

2. Bernard Alice

célibataire

ménagère

originaire de Sully

domiciliée à Luins

née à Luins

le dix huit février

mil neuf cent un

fille de Jean Bernard décédé

et de Helene née Guenard à Luins

Témoins :

1. Jules Rojard agriculteur à Sully

2. Nancy Rojard femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Luins, à Sully - à Saint Paul de quatorze septembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Extrait naissance des fiancés  
Certificat de publication à Luins,  
Sully - Saint-Paul.

Permis de séjour du fiancé  
Autorisation des parents du fiancé  
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Autorisation du département de  
Jura Sec. de célébrer le mariage  
Communiqué à l'état civil de  
l'état.

Les époux :

Marcel Rebet  
Alice Rebet-Bernard

Les témoins :

Nancy Rojard  
Jules Rojard

L'officier de l'état civil :

H. Belapresse



N<sup>o</sup> 14  
Müblethaler  
et  
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müblethaler Ernst

célibataire

employé C. J. F.

originaire de Bollodingen (Berne)

domicilié à Neuchâtel

né à Bollodingen le onze décembre

mil neuf cent un

fils de Fritz Müblethaler agriculteur

et de Rosa née Fubree à Bollodingen

2. Pernet Madeleine

célibataire

femme de chambre

originaire de Remaz, Noville et Ormont-lesus

domiciliée à Billy

née à Billy le quatre septembre

mil neuf cent cinq

filie de Henri Pernet facteur postal

et de Bertha née Bielser à Billy

Témoins :  
1. Gustave Pernet agriculteur à Billy  
2. Jenny Pernet ménagère à Billy

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee, Ormont-lesus  
le huit, à Remaz, Noville & Billy le neuf septembre  
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication émanant de l'état civil de Neuchâtel

Les époux :

Madeline Müblethaler née Pernet  
Müblethaler Ernst

Les témoins :

Jenny Pernet  
Gustave Pernet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de  
Herzogenbuchsee, Neuchâtel  
Fillinkere & Ormont-lesus

## Registre des mariages A.

N° 15

Bessat

et

Batzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessat Gérard

célibataire

maréchal

originaire de Fillette + Savigny

domicilié à Silly

né à Silly

le dix neuf Octobre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Gustave Bessat maréchal

et de Sophie née Quiblier à Silly

2. Batzli Yvonne Jeanne

célibataire

cuisinière

originaire de Oberwil + Bärstetten (Berne)

domiciliée à Rolle

née à Rolle

le vingt deux Mai

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de Charles Batzli ancien porturier

et de Lucie-Lina née Martin

Témoins :

1. Gustave Bernet agriculteur à Silly

2. Valentine Bessat cuisinière à Silly

Les publications ont eu lieu à Silly, Fillette, Savigny + Rolle  
de premier Octobre, à Oberwil le deux Mai Bärstetten  
le trois Octobre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly, le vingt neuf Octobre mil neuf  
cent vingt sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance des  
fiancés.

Certificat de publication

à Rolle, Silly, Fillette,

Savigny, Oberwil + Savigny

Les époux :

Yvonne Bessat née Batzli

Gérard Bessat.

Les témoins :

Valentin Bessat

Gustave Bernet

L'officier de l'état civil :

H. Melapresse

Communiqué à l'état civil de  
Rolle, Silly, Savigny  
Oberwil + Bärstetten



N<sup>o</sup> 16

RoCHAT

et

CARTIER

Par jugement du 24 Octobre 1947, devenu définitif et exécutoire le 5 Novembre 1947, le Tribunal du district de Morges a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.

Gilly, le 3 Novembre 1947  
L'officier de l'état civil  
H. Delacour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ROCHAT Fernand-Victor

célibataire, laitier

originaire de Brocy

domicilié à Yeus

né à Brocy

le dix-huit décembre

mil neuf cent un

fils de François-Juven RoCHAT agriculteur

et de Julie-Louise née Jaost à Brocy

2. CARTIER Sophie-Anna

célibataire, ménagère

originaire de Gilly

domiciliée à Gilly

née à Gilly

le vingt-cinq septembre

mil neuf cent huit

filie de Alui-Mauri CARTIER agriculteur

et de Lydie-Lydie née Perrot à Gilly

Témoins :

1. Renée Cartier ménagère à Gilly

2. Charles Gilgen agriculteur à Senens

Les publications ont eu lieu à Yeus le vingt six à Brocy le vingt sept à Gilly le vingt huit Octobre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le dix neuf Novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificats de publication émanant de l'état civil de Villars 4 Yeus.

Les époux :

Sophie RoCHAT née Cartier  
Fernand RoCHAT

Les témoins :

Renée Cartier  
Ch. Gilgen

L'officier de l'état civil :

H. Delacour

Communiqué à l'état civil de Villars 4 Yeus et Romainmotier

N° 17  
Emery  
et  
Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Jules François

célibataire agriculteur  
originaire de Chardonne  
domicilié à Burtigny  
né à Burtigny le dix sept juillet  
mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Jules Emile Emery  
et de Fanny Jenny née Guillet décédés

2. Charrière Louise Marie

célibataire, ménagère  
originaire de Bussy St Georges  
domiciliée à Aubonne  
née à Aubonne le vingt sept février  
mil neuf cent

fille de Louis Henri Charrière agriculteur  
et de Blise née Aueret à Aubonne

Témoins :  
1. Robert Jossion tailleur à Lausanne  
2. Albertine Charrière cuisinière à Genève

Les publications ont eu lieu à Burtigny et à Aubonne le premier  
à Bussy - à Chardonne le deux novembre mil neuf cent  
vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le dix neuf novembre mil neuf  
cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
certificat de publication à  
Aubonne, Burtigny, Bus-  
sy et Chardonne.

Les époux :

Jules Emery  
Louise Emery née Charrière

Les témoins :

Robert Jossion  
Albertine Charrière

L'officier de l'état civil :

Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Aubonne Villars St Yens  
et Cormier.

Visé le 1<sup>er</sup> décembre 1927  
le préfet,  
A. Vitel



N<sup>o</sup> 18  
Dumatherey  
et  
Buznet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumatherey Julien Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Essertines R.R. et St. Oyens

domicilié à Essertines

né à Essertines le dix-huit avril

mil huit cent septante-huit

fils de Jules-Henri Dumatherey

et de Adèle-Louise Longchamp

2. Buznet Ma-Désirée-Eliza

célibataire

ménagère

originaire de Burtigny

domiciliée à Burtigny

née à Burtigny le deux décembre

mil huit cent soixante-huit

filles de Jean-Charles-François Buznet

et de Marie Constance veuve Rogy

Témoins :  
1. François Buznet député agriculteur à Burtigny  
2. Hélène Buznet ménagère à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Burtigny, à Essertines et à Saint Oyens le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le trois décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés.  
certificat de publication à Burtigny, Essertines et Saint Oyens

Les époux :

Julien Dumatherey  
Ida Dumatherey née Buznet

Les témoins :

F. Buznet  
Hélène Buznet - Pitsch

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Billy

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 18 à la page 52 est celui de la dernière inscription pour 1924. (ce que) les deux doubles de ce registre sont conformes. ce que nous certifions.

originaire de Un double a été adressé à l'autorité cantonale le 8 Jan- domicilié à vers 1928 en exécution de l' O. J. du 25 février 1910.

né à Billy le 7 janvier 1924.

mil cent

fils de

et de

L'officier de l'état civil  
H. Colapiera

2. \_\_\_\_\_

originaire de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

mil cent

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



N° 1  
 Parmelin  
 et  
 Bellef

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parmelin Ernest-Edonard

célibataire agriculteur  
 originaire de Bursins  
 domicilié à Bursins  
 né à Bursins le premier Mai

mil neuf cent six  
 fils de Julien Ernest Parmelin agriculteur  
 et de Lina née Creboux à Bursins

2. Bellef Yvonne-Lina

célibataire, ménagère  
 originaire de Saint-Livres  
 domiciliée à Bursins  
 née à Bursins le vingt-cinq Avril

mil neuf cent trois  
 fille de Louis Alfred Bellef agriculteur à Bursins  
 et de Lucie-Arna-Juliette née Parmelin décédée

Témoins : } 1. Marie Reberhardt tailleur à Bursins  
 } 2. John Olivier agriculteur à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins et à Saint-Livres  
 le vingt-quatre Janvier mil neuf cent vingt  
 huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mil neuf cent vingt-huit, le dix-huit février mil  
 neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance  
 des fiancés.  
 Certificats de publication  
 à Bursins et à Saint-  
 Livres

Les époux :

Ernest Parmelin  
 Yvonne Parmelin née Bellef

Les témoins :

John Olivier  
 Marie Reberhardt

L'officier de l'état civil :

Stéphanie

Communiqué à l'état civil  
 d'Aubonne

No 2

Burnens

et

Heylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnens Robert-Eugène

célibataire agriculteur

originaire de Oulens

domicilié à Bursinel

né à Lausanne

le vingt-cinq janvier

mil neuf cent un

fils de Samuel Eugène Burnens décédé

et de Marie Célestine née Tappan à Bursinel

2. Heylan Sina-Emilie

célibataire ménagère

originaire de Lieu

domiciliée au Bernay riverains

née à Berolle

le seize mai

mil neuf cent

fille de Léonard Heylan agriculteur

et de Emilie Henriette née Favet à Berolle

Témoins: 1. Louisa Fontollet hôtelière à Billy

2. Ernest Lang canonnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à riverains, Bursinel et Oulens le deux et au lieu le trois décembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy, le treize un Mars mil neuf cent vingt huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Certificat de publication à riverains, Bursinel, Oulens et le lieu.

## Les époux :

Sina Burnens née Heylan.  
Burnens Robert

## Les témoins :

Ernest Lang  
Louisa Fontollet.

## L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil à Schalleus et du lieu



N<sup>o</sup> 3  
Decrausaz  
et  
Hauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decrausaz Olivier François  
célibataire, agriculteur

originaire de Bollion

domicilié à Carteguin

né à Carteguin le dix juin

mil neuf cent

fils de Edouard Decrausaz agriculteur

et de Aimée Fanny née Sempy à Carteguin

2. Hauser Marie

célibataire ménagère

originaire de Schippen (Perne)

domiciliée à Bursins

née à Bury "Cherisy" le douze janvier

mil neuf cent quinze

fille de Gottfried Hauser agriculteur

et de Jeanne née Heuber à Bursins

Témoins : } 1. Adolphe Hauser agriculteur à Bursins  
2. Alice Decrausaz ménagère à Louay

Les publications ont eu lieu à Bursins, à Carteguin et à Schippen le seize mars et à Bollion le dix sept mars mil neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly le vingt-un avril mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés

Certificat de publication à Bollion Carteguin, Bursins + Schippen.

Les époux :

François Decrausaz  
Marie Decrausaz née Hauser

Les témoins :

Adolphe Hauser  
Alice Decrausaz

L'officier de l'état civil :

A. Clapierre

Communiqué à l'état civil de  
Corsonay & de Schippen

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Gay.  
et  
Crosier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay. Marc

célibataire, agriculteur  
originaire de Essexines St. Rollo  
domicilié à Gilly  
né à Gilly le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze  
fils de Jules Gay agriculteur à Gilly  
et de Marie-Julie née Cartier décédée.

2. Crosier Berthe

célibataire, sans profession  
originaire de Monthorod  
domiciliée à Gilly  
née à Yens le seize septembre  
mil neuf cent  
fille de Charles Justin Crosier agriculteur  
et de Marie Sophie Aubert à Yens

Témoins :  
1. Samuel Quiblier agriculteur à Sancy  
2. Jenny Quiblier-Gay femme en premier mariage

Les publications ont eu lieu à Gilly & à Essexines le vingt  
quatre & à Monthorod le vingt six Mars mil neuf  
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le vingt huit avril mil neuf cent  
vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la  
fiancée  
Certificat de publication  
à Gilly Essexines &  
Monthorod

Les époux :

Marc Gay  
Berthe Gay-Crosier

Les témoins :

Jenny Quiblier  
S<sup>t</sup>. Quiblier

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil  
de Sancy



N° 5

Barbay.

et

Olivet.

Par jugement du Tribunal (du Tribunal) de 1<sup>re</sup> instance de Genève, définitif et exécutoire des le 5 mars 1935, ce mariage a été dissous par le divorce.

Genève, le 30 août 1962.

L'officier de l'état civil  
H. Delapierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbay Ami Henri

célibataire, agriculteur

originaire de Bougy - e Fichy

domicilié à Bully

né à Aubonne

le huit décembre

mil neuf cent deux

fils de Charles Henri Barbay agriculteur à Bully

et de Constance Céline née Tissot décédée

2. Olivet Germaine

célibataire mariagée

originaire de Jussy (Genève)

domiciliée à Céligny

née à Lausanne

le deux août

mil neuf cent six

fille de Jacques Eugène Olivet jardinier

et de Hortense née Barbet à Lion

Témoins: 1. Alice Zbinden à Lyon

2. Marguerite Martin à Hérisson

Les publications ont eu lieu à Fichy, Bougy et Bully le dix à Jussy, à Céligny le onze avril mil neuf cent six et huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bully, le huit-huit avril mil neuf cent six

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
certificat de publication à  
Fichy, Bougy, Jussy,  
Céligny et Bully

Les époux :

Barbay Henri

Barbay mi Olivet

Les témoins: Germaine

Madame Alice Zbinden

Madame Marguerite Martin

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil  
Aubonne, Céligny & Jussy

N<sup>o</sup> 6

Chevallaz

et

Prod'homme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevallaz Ernest-Constant

Célibataire, journaliste

originaire de Mautherod

domicilié à Bursins

né à Bursins le deux août

mil neuf cent trois

fils de César Charles Chevallaz

et de Sophie-Louise née Fiquet, décédés

2. Prod'homme Violette-Elise

Célibataire ménagère

originaire de Bursins

domiciliée à Billy

née à Bursins le six décembre

mil huit cent quatre vingt-dix-neuf

fille de César-Emile Prod'homme à Billy

et de Marie-Emilie née Bessat à Lausanne

Témoins: } 1. Henri Clayer agriculteur à Bursins

2. Paul Cherpillod agriculteur à Binzel

Les publications ont eu lieu à Bursins, à Billy le neuf  
Novembre et à Mautherod le onze Novembre mil neuf  
cent vingt-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Billy, le vingt-quatre Mai mil neuf  
cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
certificat de publication  
à Bursins, Billy & Mautherod,

Les époux :

Ernest Chevallaz  
Violette Chevallaz née Prod'homme

Les témoins :

Henri Clayer  
Paul CherpillodCommuniqué à l'état civil  
de Binzel

L'officier de l'état civil :

H. Clapierre



N<sup>o</sup> 7  
 Marguet  
 et  
 Siechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguet Henri

célibataire, agriculteur  
 originaire de Sommartin  
 domicilié à Sully  
 né à Noy le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fil de Auguste Marguet agriculteur  
 et de Marie-Lucie-Louise née Chanut

2. Siechti Emma-Elisabeth

célibataire, ménagère  
 originaire de Oberburg (Berne)  
 domiciliée à Bussy St. Moudon  
 née à Bussy St. Moudon le neuf avril

mil neuf cent quatre

fille de Samuel Siechti, agriculteur  
 et de Augusta Fossevel née Durand à Bussy St. Moudon

Témoins : { 1. Louisa Fontolliet hôtelière à Sully  
 2. Louisa Cartier ménagère à Sully

Les publications ont eu lieu à Sully - à Oberburg le quatre,  
 à Bussy - à Sommartin le cinq juin mil neuf cent  
 vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-un juin mil neuf cent  
 vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés  
 certificats de publication à  
 Sully, Sommartin, Oberburg  
 et Bussy

Les époux :

Emma Marguet née Siechti  
 Henri Marguet

Les témoins :

Louisa Fontolliet  
 Louisa Cartier

Communiqué à l'état civil de  
 Oberburg, Bolland - Moudon

L'officier de l'état civil :

Delapierre

No 8  
de Vasconcellos  
et  
Mallet.

En date du 7 Mai 1934  
le Tribunal civil de  
Grasse (Alpes Maritimes)  
a prononcé le divorce des  
époux de Vasconcellos-  
Mallet aux torts et griefs  
exclusifs du mari.

Inscrit sous autorisation  
du département de justice  
et Police le 31 Mai 1936  
M. C. L. A. S. I. F. E.

Vu le 18 juillet 1934  
le préfet  
A. Vittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Vasconcellos Antonio

Célibataire sans profession  
originaire de Collega (Portugal)  
domicilié à Lisbonne  
né à Alpiarca (Portugal) le vingt-cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit  
fils de Antonio de Vasconcellos à Lisbonne  
et de Maria-Adelaide Talcao debedé

2. Mallet Adeline

Célibataire, sans profession  
originaire de Paris  
domiciliée à Choisi rière-Sursinuel  
née à Paris (16<sup>e</sup>) le deux Mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf  
fille de Etienne Mallet banquier à Paris  
et de Jeanne Blanche née Fontou à Choisi

Témoins :  
1. Comte de Obidos à Paris 45 Rue de l'Élé  
Gaston de Cergat à Paris (Boulevard, Lauryes.)  
2. M<sup>me</sup> Jacques Millevoys 14 Quai de Serby à Lyon  
M<sup>lle</sup> Etienne Mallet à Choisy.

Les publications ont eu lieu à Sursinuel le vingt-trois Mai,  
à Paris le neuf Juin mil neuf cent vingt-huit, à Lis-  
bonne pendant le délai légal

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Milly le vingt-huit Juin mil neuf  
cent vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Certificat de célibat du fiancé  
Certificat de nationalité du fiancé  
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé  
Acte de la fiancée (naissance)  
Certificat de capacité matrimoniale  
en faveur de la fiancée.

Communiqué à la Chancellerie  
de l'état

Les époux :

Antonio Fabiano de Vasconcellos  
Adeline de Vasconcellos  
née Mallet.

Les témoins :

Gaston de Cergat  
Jacques Millevoys  
L'officier de l'état civil :  
H. Delapierre



N° 9

Coderay.

et

Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coderay Henri François

Célibataire, agriculteur

originaire de Romanel sur Morges

domicilié à Sünzel

né à Sünzel le premier Novembre

mil neuf cent trois

fils de Julien Auguste Coderay décédé

et de Sophie Julia née Rossier à Sünzel

2. Durussel Marie-Rachel

Célibataire, couturière

originaire de Chesalles sur Moudon

domiciliée à Chesalles sur Moudon

née à Chesalles sur Moudon le neuf Avril

mil neuf cent deux

fille de Emile Durussel, cordonnier

et de Emma Céline née Leun à Chesalles sur Moudon

Témoins :  
1. André Durussel agriculteur à Chesalles sur Moudon  
2. Maria Rudischauser femme chaufre à Saurance

Les publications ont eu lieu à Sünzel le vingt-huit et à Chesalles sur Moudon et Romanel sur Morges le trente deux mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

Sünzel, le treize Octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Sünzel, Chesalles sur Moudon et Romanel sur Morges

Les époux :

Henri Coderay  
Marie Coderay née Durussel

Les témoins :

André Durussel  
Maria RudischauserCommuniqué à l'état civil de  
Lucens et de Villivieux.

L'officier de l'état civil :

H. Lapierre

## Registre des mariages A.

N° 10  
 Francey-  
 et  
 Bovat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francey-Hermann-Alfred

Célibataire, agriculteur  
 originaire de Châtillard s. Moutreux  
 domicilié à Gilly  
 né à Tartegnin

le douze août

mil huit cent nonante sept

fils de Louis-Henri Francey agriculteur à Nyon  
 et de Luia Julie Gallay décédée

2. Bovat-Ida-Alice

Célibataire sans profession  
 originaire de Berniaz  
 domiciliée à Tartegnin  
 née à Gilly

le dix huit mars

mil-neuf cents

fille de Alfred Bovat agriculteur  
 et de Eugénie-Louise née Charrière à Tartegnin

Témoins : } 1. Charles Gallay agriculteur à Purnans  
 } 2. Hélène Gallay ménagère à Purnans

Les publications ont eu lieu à Gilly le cinq, à Tartegnin et au  
 Châtillard le six et à Berniaz le sept, septembre mil-neuf  
 cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le dix huit octobre mil neuf cent vingt  
 huit

## Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés  
 certificats de publication à Gilly,  
 Tartegnin, Berniaz et Châtillard

## Les époux :

Hermann Francey  
 Ida Francey née Bovat

## Les témoins :

Charles Gallay  
 Hélène Gallay

L'officier de l'état civil :

A. Clapessie

Communiqué à l'état civil de  
 Villarzel - de Moutreux



N<sup>o</sup> 11

Suardet

et

Moinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suardet Charles-Souis

Célibataire

agriculteur

originaire de Bursinel

domicilié à Vincy et Billy

né à Bullier le vingt-neuf juillet

mil-neuf cent

fils de Jules-Charles Suardet agriculteur

et de Alice Merve à Vincy

2. Moinat Daphie-Marie

Célibataire, couturière

originaire de Laxigny

domiciliée à Praugins

née à Praugins le vingt-neuf juin

mil-neuf cent

fille de Albert Moinat agriculteur à Praugins

et de Henriette Barb, décédée

Témoins : 1. Eric Polay agriculteur à Billy  
2. Germaine Lugin à LausanneLes publications ont eu lieu à Billy le dix-sept, à Praugins  
Laxigny et Bursinel le dix-huit, octobre mil-neuf  
cent-vingt-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Billy, le dix-sept Novembre mil-neuf-  
cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des  
fiancés,  
certificats de publication  
à Billy, Bursinel,  
Praugins et Laxigny

Les époux :

Suardet Charles  
Suardet nie Moinat

Les témoins :

Eric Polay  
Germaine Lugin

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Nyon et de Nétivens sous  
yeux.

## Registre des mariages A.

N° 12

Decurnex

et

Hugnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

## 1. Decurnex Francois-Alfred

celibataire, agriculteur  
 originaire de Bullierens  
 domicilié à Bugnans et Essertines  
 né à Bugnans le neuf février  
 mil neuf cent trois

fils de Francois-Julien Decurnex agriculteur  
 et de Lina ou Roggli à Bugnans

## 2. Hugnet Clara Hélène

celibataire, ménagère  
 originaire de Cartegnin et de Pière  
 domiciliée à Châtaquiniarz près Essertines  
 née à Cartegnin le six juillet  
 mil neuf cent cinq

filles de Alfred-Henri Hugnet  
 et de Adele Moret décédés

Témoins : 1. Rauscher Armand chauffeur à Lausanne  
 2. Decurnex Bertha à Bugnans

Les publications ont eu lieu à Bugnans et à Cartegnin le vingt-cinq, à Bullierens et à Pière le vingt-six octobre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gelly, le vingt-quatre Novembre mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
 certificat de publication à  
 Bugnans, Cartegnin,  
 Pière et Bullierens

## Les époux :

Francois Decurnex  
 Clara Decurnex née Hugnet

## Les témoins :

M. Rauscher  
 Bertha Decurnex

Communiqué à l'état civil de  
 Pière de Bullierens.

L'officier de l'état civil :

H. Clapiesse



N° 13

Munier

et

Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Munier Henri-Marc

bachelier

agriculteur

originaire de Carteguin

domicilié à Carteguin

né à Carteguin

le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fil de Louis-Alfred Munier agriculteur

et de Pauline-Louise née Cartier à Carteguin

2. Schumacher Isabelle-Albertine

bachelier

ménagère

originaire de Bolligen (Berne)

domiciliée à Gilly

née à Gilly

le dix-sept octobre

mil neuf cent quatre

fille de Jerome-Albert Schumacher agriculteur

et de Jenny-Arma née Polaz à Gilly

Témoins: 1. Paul Munier agriculteur à Carteguin

2. Marie Schumacher femme de chambre à Genève

Les publications ont eu lieu à Carteguin et à Gilly le deux  
à Bolligen le trois novembre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le huit décembre mil neuf cent  
vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
certificat de publication à  
Carteguin, Bolligen & Gilly

Les époux :

Henri Munier  
Isabelle Fumer Schumacher

Les témoins :

Paul Munier  
Marie Schumacher

L'officier de l'état civil :

H. Clapiesse

Communiqué à l'état civil de  
Bolligen

N<sup>o</sup> 114  
Grosjean  
et  
Hanser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean Maurice - Justin

célibataire

maréchal

originaire de St Oyens

domicilié à Lausanne

né à St Oyens

le quatre juin

mil neuf cent trois

fils de Justin-Louis Grosjean

et de Hélène Eugénie née Merminet décedée

2. Hanser Jeanne

célibataire

couturière

originaire de Schupfen / Berne /

domiciliée à Purrius

née à Motalles

le dix sept décembre

mil neuf cent huit

fille de Gottfried Hanser vigneron

et de Jeanne née Hubert à Purrius

Témoins :  
1. Robert Grosjean agriculteur à Sivonne-les-Bains  
2. Odette Mommier ménagère à Purrius

Les publications ont eu lieu à Lausanne le huit - un octobre, à Schupfen le premier et à St Oyens - Purrius le deux novembre mil neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le huit décembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
émanant de l'état civil de  
Lausanne

Les époux :

Maurice Grosjean.  
Jeanne Hanser née Hanser  
Grosjean

Les témoins :

Robert Grosjean  
Odette Mommier.

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de  
Schupfen, Lausanne et  
Genève



No 15  
Meylan  
et  
Delafoge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles

célibataire  
agriculteur  
originaire de Chevrot  
domicilié à Bursins  
né à Bursins le dix Mai

mil neuf cent un  
fils de Charles Marc Louis Meylan agriculteur  
et de Marie Céleste née Cruchaud décedée

2. Delafoge Adèle-Sophie

célibataire  
ménagère  
originaire de Gilley  
domiciliée à Gilley  
née à Gilley le neuf avril

mil neuf cent deux  
fille de Louis Henri Delafoge agriculteur  
et de Alice Charlotte née Yerron à Gilley

Témoins : 1. Henri Delafoge agriculteur à Gilley  
2. Albert Meylan agriculteur à Bursins

Les publications ont eu lieu à Gilley le seize, au Bursins et à Bursins six sept, Novembre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilley, le quinze décembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Certificat de publication à Gilley, le Bursins et Bursins

Les époux :

C. Meylan fils.  
A. Del Meylan née Delafoge

Les témoins :

Henri Delafoge  
A. Meylan. P. Müller

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil du Bursins

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

et \_\_\_\_\_

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le N° 15 à la page 68 est la dernière de ce volume N° 5; la suite se trouve dans le volume N° 6 qui commence par le N° 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 décembre 1920 domiciliée à février 1921 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont mil dix cent par les nouvelles prescriptions.

fils de Gilly, le 3 janvier 1929.

et de

2.



Officier de l'état civil.

*H. Clapiesse*

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins: } 1.  
                  } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le N° 15 à la page 68 est la dernière de ce volume N° 5; la suite se trouve dans le volume N° 6 qui commence par le N° 1 de l'année 1929. Au 31<sup>e</sup> dé-cembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25

domicilié à février 1929 qui est remplacé par l'ordonnance fédérale

né à du 18 Mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un

nouveau sont mil dix cent par les nouvelles prescriptions.

fils de

Gilly, le 3 Janvier 1929.

et de



Officier de l'état civil.

H. Clapiesse

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins: } 1.  
                  } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :







B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

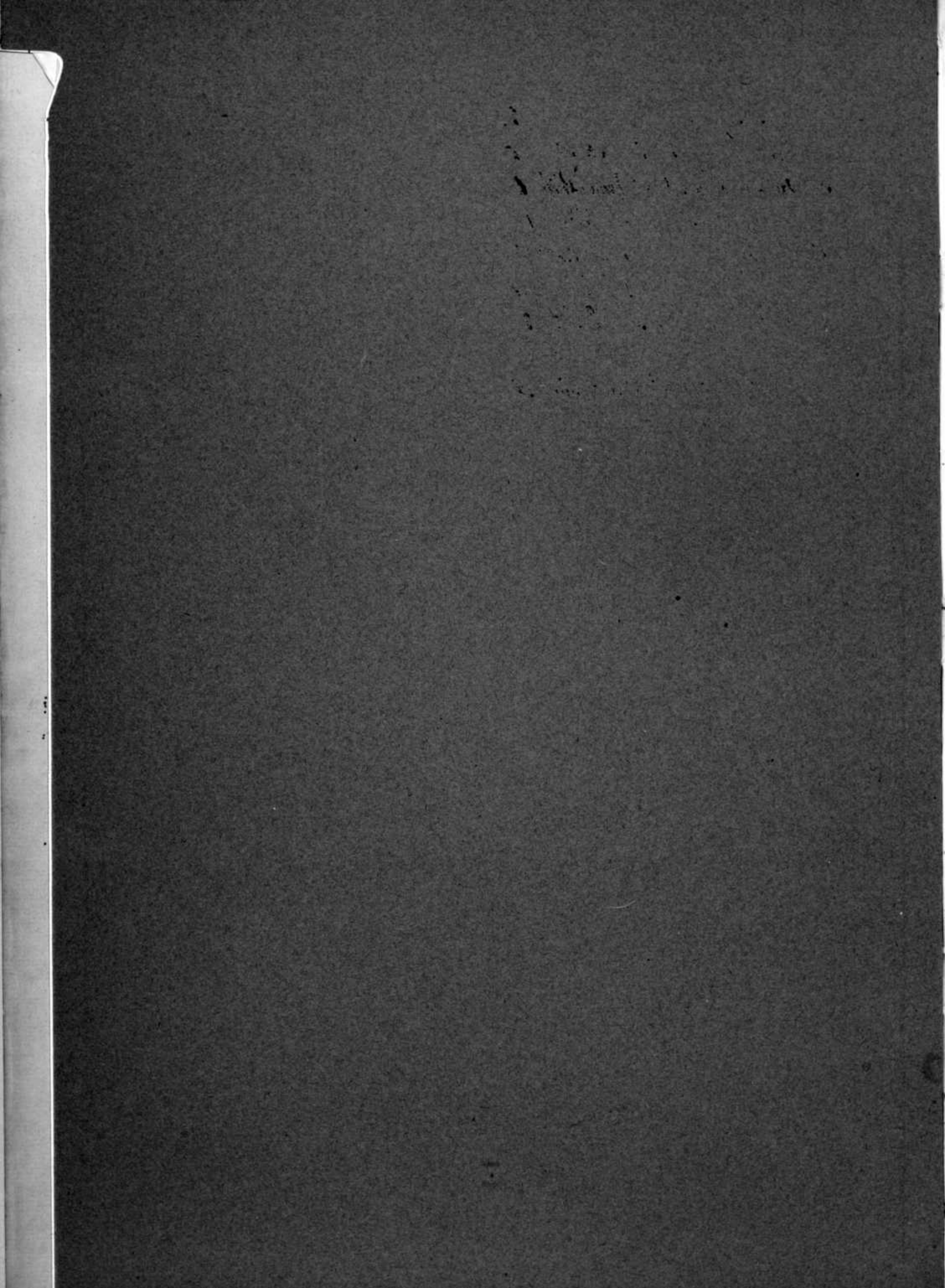
V

X

Y

Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1925	Burnet Rose	3.			
"	Prozy Paul Jean & Audrie Emma Marie	5			
"	Prozy Armand, Lucien & Dubois Yvonne Léonie	6			
1926	Pillard Charles Henri & Reichenbach Edith	17			
	Pallier Georges & Kilian Helles Marie Ksaline	21			
	Bayer de Albert Antoine Jean & Sigard <sup>Marie Jeanne</sup> Allette	28			
	Barbey Raymond & de Crousaz <sup>Alarose</sup> Yvonne	30			
1927	Bersak Girard, et Babyli Yvonne	49			
1928	Barbay mi Henri & Olive Germaine	58			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z











C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





Faint, illegible markings or text located in the upper right quadrant of the image. The markings are sparse and do not form recognizable words or symbols.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1916	Cosandai Aimé & Masson Suzanne-Julie	10			
1927	Coltas Ernest Alois - Galloy Lda-Lucie	40			
	• Cartier Auguste - Frotollet Alice-Louisa	45			
1928	Chevalla; Ernest - Constans Frédoine	59			
	• Godroy Henri-François - Durusset Rachel	62			
1927	Leef Jacques - Paul	32			

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*Handwritten text, possibly a signature or date, including the number 14.*











D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

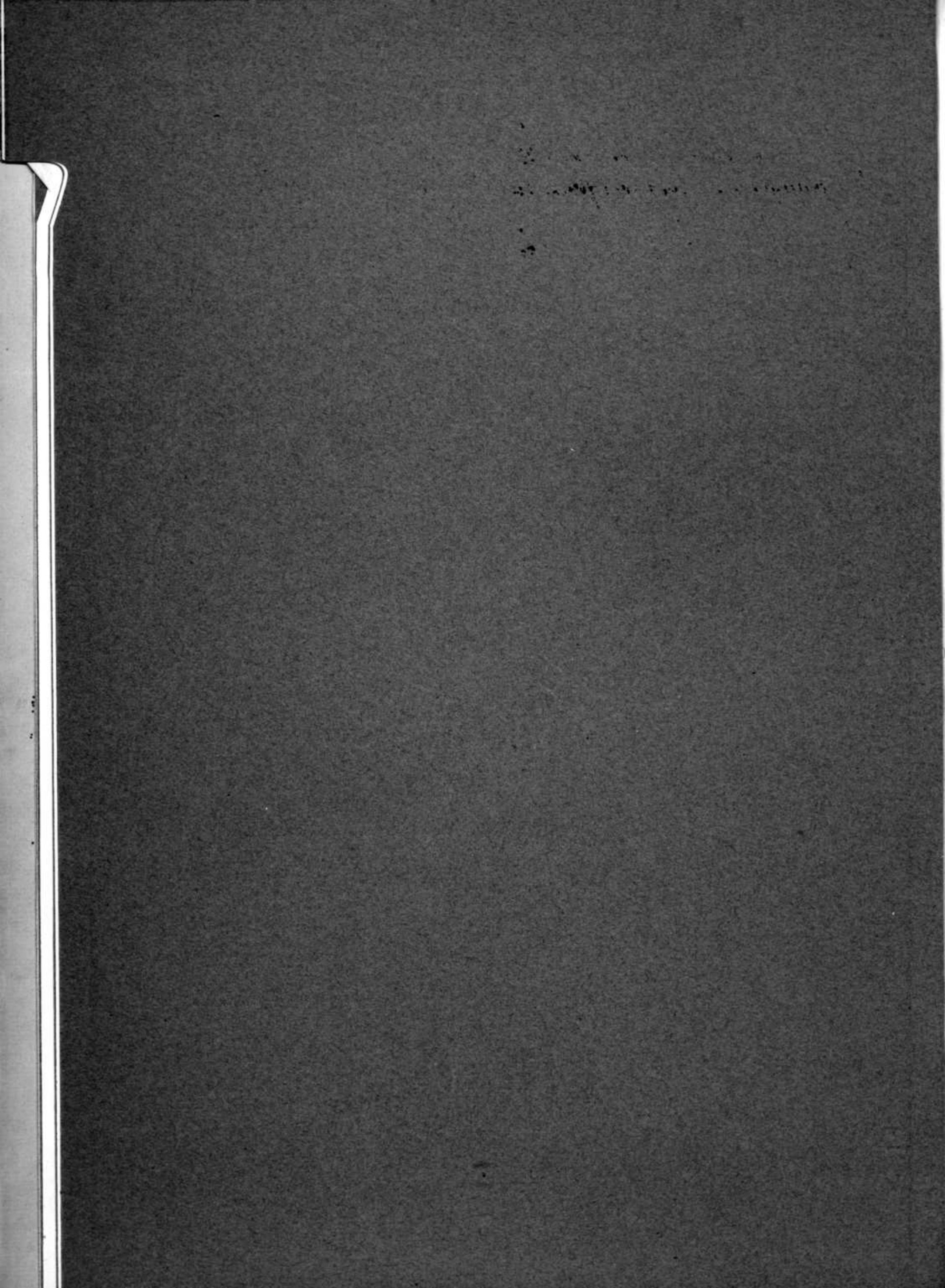
V

X

Y

Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1926	Dupuis Lucien François & Lilloud Berthe Emma Louise	18			
1927	Dunbartheray Otave Eugène & Muriel Juliette Pauline	39			
1928	Secouray & Hauser Olivier Frédéric	56			
"	Secouray & Huguet François Henri	65			
1927	Aubry Marie-Françoise	98			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z











E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z











F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

*Handwritten text, possibly a signature or date, oriented vertically.*











G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z











G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and illegible due to the dark background and low contrast.







H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

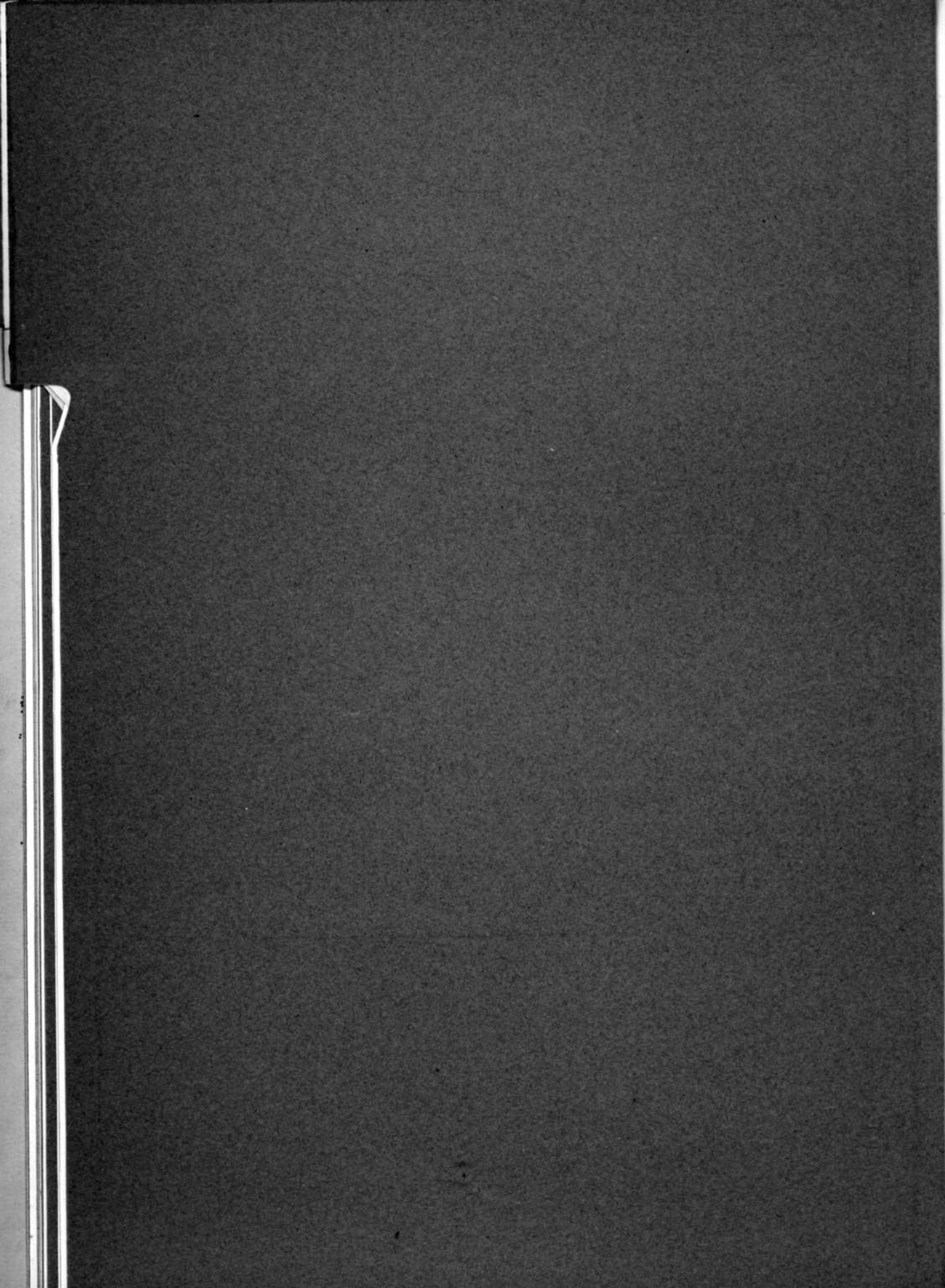
V

X

Y

Z











J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

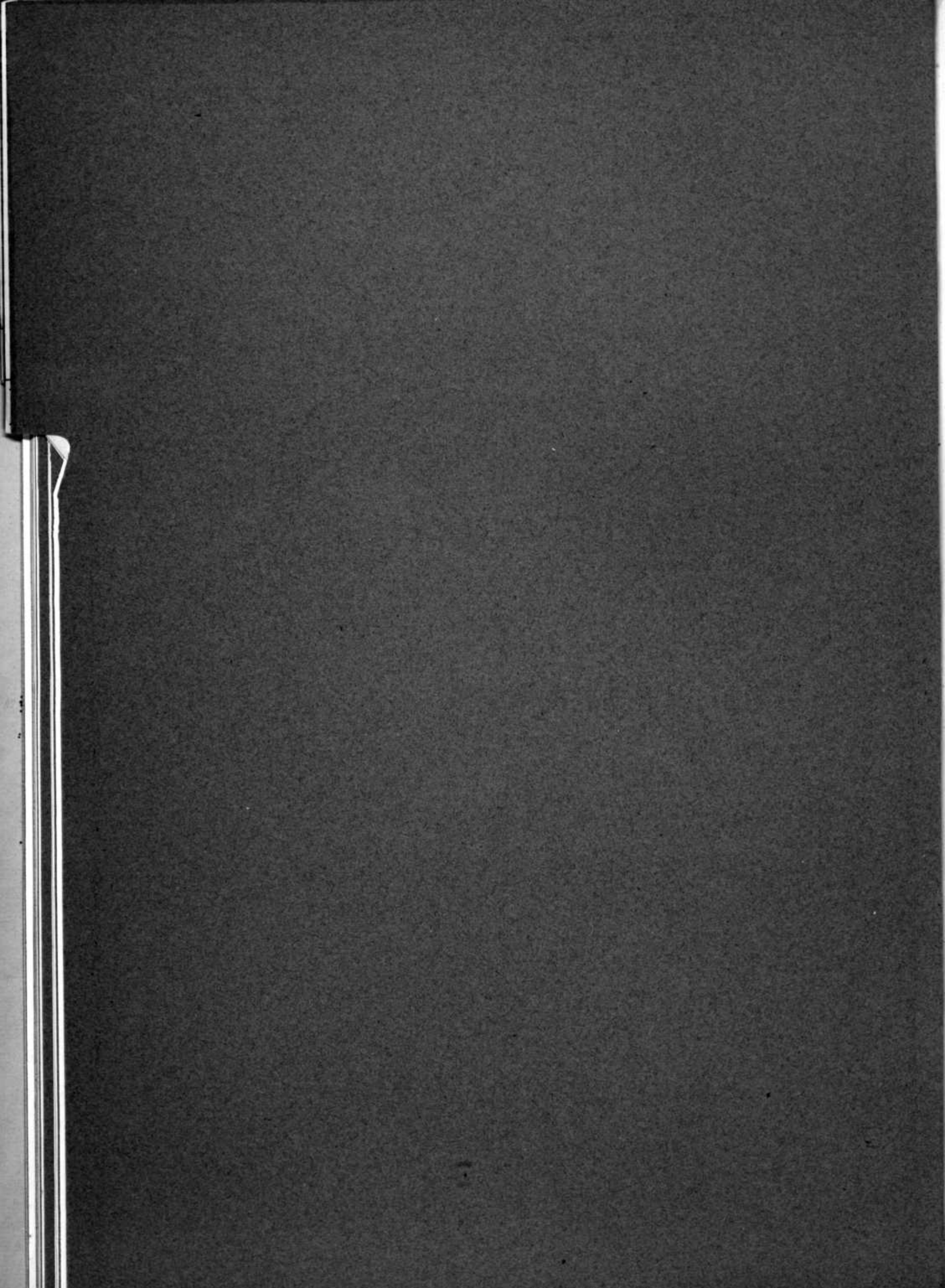
V

X

Y

Z











K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z











L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

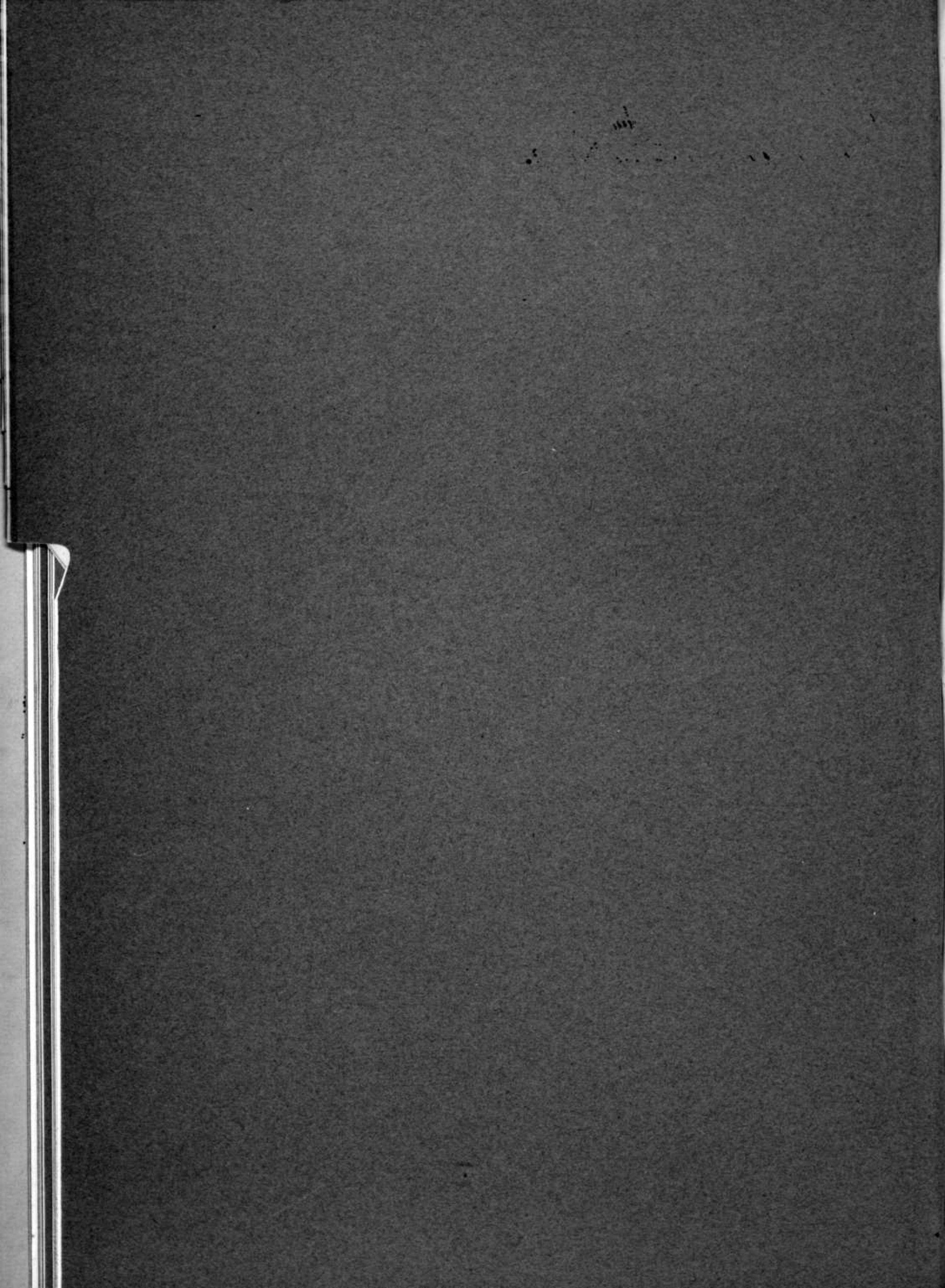
V

X

Y

Z









ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1826	André Jean Louis + Marie Éveline	24	1826	Meuthonnex - Hauswuth	23
1808	Merrimont + Pellet	34			
"	Meuthonnex + Jannet	41			
1928	Marguerite Henri + Siecht Louis Elisabeth	60			
1928	Munis Blaise Marie + Schumacher Isabelle	66			
1928	Meylan + Lafage Charles	67			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

M

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





















O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z













P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z













*Keep this*

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z













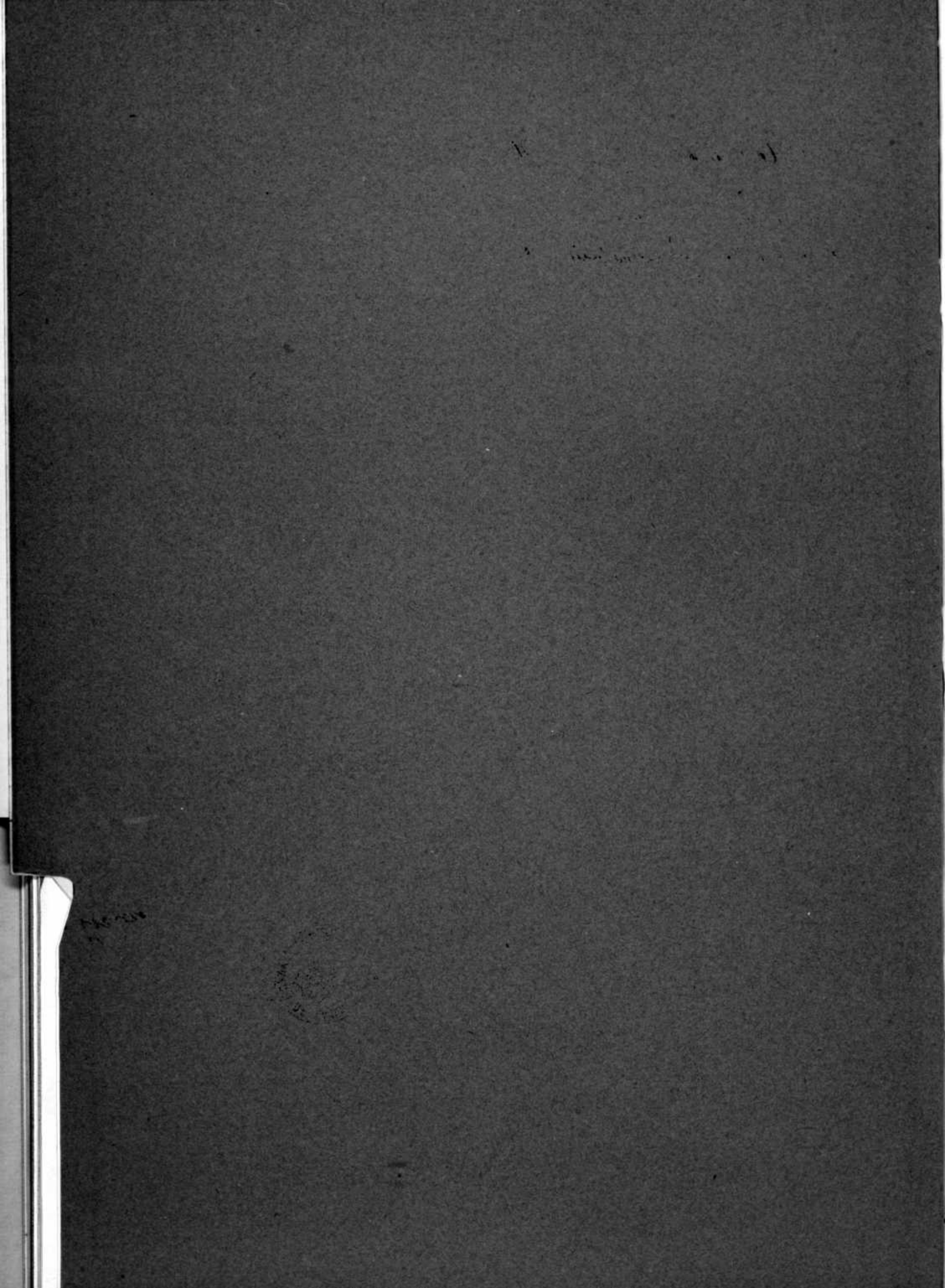






R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z













S

T

U

V

X

Y

Z



















T  
U  
V  
X  
Y  
Z













T

U

V

X

Y

Z













U  
V  
X  
Y  
Z



*Handwritten text, possibly a signature or name, written diagonally across the page.*









U  
V  
X  
Y  
Z



















X  
Y  
Z





































